

CRASH D'UN AVION MILITAIRE À ADRAR

DÉCÈS EN MARTYR DU PILOTE BEKKOUCHE NASR

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8145 JEUDI 20 MARS 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



20
RAMADHAN
1446

IFTAR : 19 : 03
IMSAK : 5 : 15

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

LE MODEL ALGÉRIEN

Forte de son expérience, allant du renforcement des capacités sécuritaires à la promotion de la tolérance, l'approche efficace de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé constitue un modèle, pour le reste du monde, pour assurer la stabilité régionale et lutter contre les menaces transfrontalières.
Page 2



ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Agitation autour du règlement intérieur

Page 3

MASSACRES SIONISTES À GAZA

L'Algérie dénonce le silence du Conseil de sécurité

Page 7

POLITIQUE TARIFAIRE DE DONALD TRUMP

Un nœud coulant

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

FACE AUX ENJEUX SÉCURITAIRES ET FRONTALIERS

Alger et Tunis renforcent leur coopération

PLACÉE SOUS le signe de la coopération et du renforcement des liens bilatéraux, la rencontre bilatérale élargie entre le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et son homologue tunisien, Khaled Nouri, a permis de poser les bases d'une collaboration accrue dans les domaines sécuritaire, opérationnel et de gestion des zones frontalières. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

La lutte contre le crime organisé, la migration clandestine et la contrebande sous toutes ses formes ont constitué les principaux axes des discussions. L'un des principaux points majeurs abordés lors de cette rencontre a été l'évaluation de la coopération entre les deux pays en matière de sécurisation des frontières. Les deux ministres ont souligné l'importance de renforcer la coordination entre leurs départements respectifs pour contrer ces phénomènes, qui représentent des défis de taille pour les deux nations. Ainsi, le renforcement de la sécurité le long des frontières a été désigné comme une priorité stratégique, en raison de son impact direct sur la stabilité économique et sociale des régions frontalières.

Au-delà des questions de sécurité, cette rencontre a aussi permis d'examiner les avancées réalisées dans le cadre du développement des zones frontalières. Ces régions, souvent marginalisées et exposées à diverses formes de risques, sont au cœur de la coopération entre les deux pays. À cet égard, la Commission bilatérale pour le développement et la promotion de ces zones, dont les travaux ont été lancés en janvier dernier lors de la réunion de Tabarka, a fait l'objet d'échanges constructifs. La volonté politique affichée par les présidents des deux pays, Abdelmadjid Tebboune et Kais Saïed, a été unanimement saluée par les deux ministres. Celle-ci est perçue comme un moteur essentiel pour dynamiser les initiatives visant à améliorer les conditions de vie des populations vivant dans ces régions sensibles. Il a été convenu que des actions concrètes seront entreprises pour améliorer le cadre de vie de ces populations, notamment par le biais de projets d'infrastructures, d'accès aux services publics et de soutien à l'emploi local. Ces initiatives visent à atténuer les facteurs de vulnérabilité et à encourager la prospérité dans ses régions qui détiennent un potentiel de croissance important.

En marge de cette rencontre, Nouri avait effectué, la veille une visite à la Direction des titres et documents sécurisés d'El Hamiz. Il a ainsi pu découvrir l'organisation et le fonctionnement de cette structure, ainsi que les technologies avancées utilisées dans la production et la sécurisation des titres et documents. Ces échanges d'expertises visent à favoriser une meilleure gestion des documents officiels et à renforcer la lutte contre la fraude documentaire.

Il convient de noter que le ministre de l'Intérieur tunisien est arrivé, mardi à Alger, dans le cadre d'une visite officielle de deux jours, à l'invitation de son homologue. Il a été reçu, le jour de son arrivée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Nouri a indiqué que le président Tebboune l'a chargé de transmettre ses « salutations cordiales et fraternelles » au président tunisien, soulignant l'importance de « renforcer les relations bilatérales au mieux des intérêts des deux pays ».

Sihem B.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La stratégie algérienne, modèle d'efficacité et d'anticipation

Forte de son expérience, allant du renforcement des capacités sécuritaires à la promotion de la tolérance, l'approche efficace de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé constitue un modèle, pour le reste du monde, pour assurer la stabilité régionale et lutter contre les menaces transfrontalières. C'est ce qu'a indiqué, Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une journée parlementaire consacrée à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

M. Boughali a affirmé que « l'approche adoptée par l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme est un modèle à suivre aux niveaux régional et international », soulignant que l'Algérie a réussi à vaincre le terrorisme grâce à une stratégie globale unique, qui repose sur plusieurs principes clés. Il a également précisé que cette approche globale inclut des actions ciblées visant à « tarir les sources de financement du terrorisme », tout en faisant le lien entre « la paix, la sécurité et le développement ». Cette stratégie repose également sur le « renforcement de la coordination internationale », qui permet à l'Algérie de tisser des liens de coopération avec ses voisins et au-delà.

Le président de l'APN a tenu à mettre en avant les sacrifices des Algériens, qui ont permis au pays de « réaliser une victoire décisive sur le terrorisme sans le moindre soutien international ». Il a ajouté que l'Algérie, grâce à cette approche intégrée, est désormais l'initiatrice d'une expérience qui « est devenue un modèle à suivre aux niveaux régional et international ». Cet engagement envers la paix et la sécurité se traduit également par un « intérêt particulier au discours religieux », avec un accent sur « le discours modéré qui promeut des valeurs de tolérance et de juste milieu, tout en excluant toute forme d'extrémisme ».

Le pays a, en outre, pris des mesures pour renforcer la coopération régionale et internationale dans la lutte contre le terrorisme. Le président de la Chambre basse a rappelé l'initiative lancée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de coordonnateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Cette initiative soutient les efforts internationaux, en particulier dans l'espace sahélo-saharien, où l'Algérie joue un rôle stratégique en ancrant l'action africaine commune.

De plus, l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU, en janvier dernier, à l'initiative de l'Algérie, d'une « déclaration présidentielle » sur l'architecture institutionnelle de lutte contre le terrorisme en Afrique a été un moment marquant. Il convient de relever que cette déclaration « traduit l'engagement de la communauté internationale à soutenir les efforts africains face à ce fléau dangereux ».

Le crime organisé, quant à lui, constitue un nouveau défi sécuritaire auquel l'Algérie a dû faire face, a fait savoir M. Boughali, évoquant « un réseau complexe de systèmes », dont les ramifications vont de la traite des êtres humains et du trafic de migrants au blanchiment d'argent et au trafic d'armes. Il a insisté sur l'importance d'une réponse globale face à ce phénomène, notamment par la dissuasion juridique, la coordination sécuritaire transfrontalière et la coopération judiciaire.

Dans cette optique, l'Algérie a renforcé son système juridique et sécuritaire afin de criminaliser ces phénomènes qui, selon lui, « sont désormais une artère qui irrigue le terrorisme et lui octroie les outils pour continuer à exister ». Le pays s'engage également dans la lutte contre les cybermenaces, un domaine en pleine expansion qui constitue un nouveau front pour les menaces sécuritaires, mettant en avant la création d'un système national de protection des systèmes d'information. M. Boughali a affirmé que « l'Algérie accorde un intérêt majeur au renforcement de sa sécurité numérique ».



Un modèle à suivre.

LE RÔLE FONDAMENTAL DE L'ANP

Lors de cette rencontre, le président de l'APN a salué « le rôle central » de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a su prouver, à chaque étape décisive, qu'elle reste « le rempart infranchissable de la patrie et le fidèle protecteur de sa souveraineté ». Il a ajouté que ce soutien militaire essentiel a été crucial non seulement dans la lutte contre le terrorisme mais aussi contre la corruption et les dérives qui ont failli déstabiliser les institutions de l'Etat.

M. Boughali a également souligné que l'Algérie, après avoir triomphé du colonisateur au siècle dernier, continue de mener une bataille intérieure pour éradiquer les maux qui ont pu déstabiliser les institutions du pays. Cette lutte contre le terrorisme et le crime organisé s'inscrit dans une volonté de bâtir une « Algérie nouvelle, où l'autorité de l'Etat est restaurée ».

Il convient de noter que les participants à cette journée parlementaire ont émis plusieurs recommandations pour renforcer l'efficacité de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Parmi ces recommandations, la poursuite des efforts pour « faire face à ces phénomènes à travers une stratégie alliant dissuasion sécuritaire et renforcement du développement socio-économique ». Plusieurs intervenants ont souligné l'importance de s'attaquer aux racines socio-économiques du terrorisme et du crime organisé. Le représentant du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), Richard Bo, a insisté sur « la nécessité de s'intéresser au développement et de prendre en charge les problèmes des jeunes », cette catégorie étant la plus ciblée par les organisations criminelles et terroristes.

Les experts ont insisté sur la nécessité de « renforcer le développement, notamment dans les régions frontalières », et d'instaurer de nouveaux mécanismes pour lutter contre la traite des êtres humains et la migration clandestine, des phénomènes qui sont souvent liés au crime organisé. Le représentant du ministère de la Défense nationale, Omar Mohamedi, a évoqué, dans sa communication, « les premières étapes de l'apparition de la pensée extrémiste en Algérie et ses répercussions, ainsi que la stratégie adoptée par l'Etat au début des années 1990 en vue d'y faire face ». Quant au représentant du ministère de la Justice, Abderrezak Bensalem, il a abordé « le système juridique et judiciaire adopté par l'Algérie dans l'objectif d'éradiquer le terrorisme et de prendre en charge ses victimes ».

Un autre axe de réflexion a été l'élaboration d'un projet de loi sur la migration clandestine, en coordination avec les pays voisins, particulièrement ceux du Sahel, afin de tarir les sources du terrorisme. Les participants ont également mis l'accent sur la nécessité de surveiller les pensées extrémistes, tant séparatistes que religieuses, et de poursuivre les efforts de réconciliation nationale, tout en développant un discours médiatique contre la propagande terroriste.

Sihem Bounabi

APN

Agitation autour d'un règlement intérieur

Jamais un projet de loi n'a connu une telle effervescence et un débat houleux depuis le début de cette législature en 2020. Le vote du règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale n'est pas passé comme une lettre à la poste. Et c'était prévisible.

L'adoption a connu des péripéties sur fond de divergences criardes entre les parlementaires, divisés sur le fond et la forme de dizaines d'articles. Et le feuilleton risque de durer, puisque on évoque déjà une saisine de la Cour constitutionnelle et des lettres de protestation.

La séance plénière, qui a eu lieu lundi dernier, a été longue, marquée par des altercations verbales, parfois violentes, essentiellement entre des députés et le bureau de l'APN. Objet de la discorde : certaines dispositions de ce texte litigieux. Il aura fallu suspendre la séance à plusieurs reprises, la convocation en urgence des chefs de groupes parlementaires, des réunions à huis-clos pour finalement arriver à l'adoption à cinq minutes de l'iftar de ce texte, objet de toutes les surenchères et de toutes les divisions.

L'adoption a été boycotté par des dizaines de députés, essentiellement du parti du Front de libération nationale (FLN), du mouvement El Bina et du mouvement islamiste MSP. Le mécontentement allait être généralisé et toutes les attaques étaient dirigées contre le président de la chambre basse, Brahim Boughali. Ce dernier est accusé d'avoir choisi le passage en force, en adoptant ce texte, qui traînait depuis des années et qui n'a jamais obtenu l'unanimité ou un consensus entre les parlementaires.

Les députés contestataires ont tenté de reporter cette plénière, mais leur proposition a été rejetée, ce qui a envenimé l'atmosphère. Ils rejettent surtout certains articles « imposés » par le président de l'APN, selon leurs dires. Ces accusations ont fait réagir durement d'autres députés, des indépendants notamment, qui refusèrent cette situation, estimant que la levée de boucliers des contestataires n'a pas lieu d'être, et qu'ils sont responsables du climat de tension qui règne à l'APN.

Pourquoi les députés du FLN, d'EL Bina et du MSP ont boycotté le vote en plénière ? Selon leurs assertions, il n'y avait que 80 députés présents dans la salle, un nombre insuffisant pour faire passer une loi qui concerne plus de 400 élus du peuple. Selon eux, le bureau de l'APN a pris des décisions unilatérales, non transparentes, sans débats et sans concertations. Pour les contestataires, l'absence de règles démocratiques était flagrante, alors qu'il y avait un accord arraché à la dernière minute entre le bureau de l'APN et les groupes parlementaires. Les trois partis boycotteurs semblent maintenant se diriger vers d'autres démarches, en promettant de saisir la Cour constitutionnelle dans les plus brefs délais.


Un débat houleux.

Il faut souligner que ce texte de 215 articles renferme des dispositions nouvelles, comme la procédure de levée de l'immunité parlementaire, des mesures concernant l'absentéisme des députés et les sanctions, ainsi que des dispositifs sur certaines activités parlementaires, l'étude, les archives et la divulgations des documents ou d'informations considérées comme confidentielles.

Le nouveau règlement intérieur préconise également certaines prérogatives accordées aux députés, comme la possibilité de faire des propositions d'amendements des projets de loi, les auditions des ministres et les questions orales.

Justement ce sont ces dispositions qui sont l'objet de désaccords, comme l'alinéa 3 de l'article 17 et l'article 152 bis, qui offrent au bureau de l'APN de nouvelles prérogatives et qui interdit la publication de documents ou information lié aux travaux de l'APN et même ses délibérations internes au niveau des commissions spécialisées. Des faits qui exposent le député récalcitrant à des poursuites judiciaires.

En tous les cas, l'adoption de règlement interne met fin à un long feuilleton faits de divisions, de clivages et de désaccords au sein d'un Parlement qui fonctionnait sans règlement interne depuis 2021 et qui était géré par des notes administratives. Dans les milieux politiques, il s'agit d'un tournant décisif en dépit de la colère et de l'agitation de plusieurs dizaines des élus.

Mohamed K.

NUMÉRISATION, 5G, SANTÉ, AGRICULTURE ET JEUNESSE

Des dossiers importants sur la table du gouvernement

LE PREMIER MINISTRE, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement, qui a été l'occasion de discuter de plusieurs projets de textes législatifs et de faire le point sur d'importants dossiers dans des secteurs stratégiques.

Parmi les sujets abordés figurent la numérisation, les télécommunications, la santé, l'agriculture et la jeunesse. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

La réunion a débuté par l'examen d'un projet de loi préliminaire visant à définir les règles générales relatives aux services et transactions électroniques, ainsi qu'aux tarifs électroniques. Ce texte législatif s'inscrit dans l'effort du gouvernement pour renforcer le cadre juridique du certificat électronique et, par conséquent, promouvoir un environnement numérique sûr et fiable. L'objectif est de garantir l'utilisation sécurisée des services numériques tout en renforçant la souveraineté numérique nationale. En outre, un rapport a été présenté sur les préparatifs pour le lancement de la technologie de la 5G dans le pays. Ce projet, considéré comme un pilier fondamental pour le développement économique et industriel, vise également à améliorer l'accès aux services publics numériques et à soutenir la transformation numérique de l'Algérie.

La réunion a également permis de faire le point sur l'implémentation du Plan national de la jeunesse (2020-2024), en analysant les défis rencontrés et en préparant les bases pour la mise en place d'un nouveau plan quinquennal pour la période 2025-2029. Ce projet, élaboré dans une démarche participative et multisectorielle, vise à renforcer les politiques publiques dédiées aux jeunes, conformément aux orientations du président de la République.

Dans le domaine de la santé, la réunion a mis l'accent sur les progrès réalisés dans la création d'hôpitaux d'urgence et sur l'amélioration des structures d'accueil des patients dans les situations urgentes. Un bilan a été fait sur la réorganisation des services d'urgence afin d'améliorer la qualité des soins et d'assurer une prise en charge optimale des malades. Le gouvernement a également fait le point sur les nouvelles infrastructures sanitaires destinées à élargir la couverture des soins spécialisés à travers le pays. Enfin, un point a été fait sur la lutte contre la prolifération du criquet dans certaines zones frontalières du sud du pays. Un rapport a été présenté sur les mesures prises pour activer les dispositifs de prévention et de lutte contre cette menace, en coopération avec les pays voisins.

Meriem D.

REMISE DES BULLETINS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Les établissements scolaires sommés de respecter le délai

LE DEUXIÈME trimestre s'achève aujourd'hui avec la remise des bulletins scolaires à tous les élèves, du primaire au lycée. Les directions de l'éducation ont exigé des établissements scolaires qu'ils accélèrent la tenue des conseils de classe afin de garantir la remise des bulletins aujourd'hui. Cette journée offre aux parents l'occasion d'échanger avec les enseignants sur les points forts et les lacunes de leurs enfants, afin de mieux les accompagner durant le dernier trimestre. Dans une circulaire datée du 17 mars, les services de la scolarité et des examens rappellent aux chefs d'établissement et aux inspecteurs du primaire l'obligation de respecter les directives du décret n° 376 du 15 mars 2022. Celui-ci impose l'enregistrement, la vérification et la validation des notes via la plateforme numérique du ministère.

Les conseils de classe devaient impérativement être organisés dans les délais impartis afin que les bulletins soient remis aux parents lors des journées portes ouvertes prévues aujourd'hui. L'objectif est de renforcer le suivi scolaire des élèves en impliquant davantage les familles. Le ministère de l'Education nationale met en garde les enseignants qui n'ont pas encore saisi les notes des élèves. Les chefs d'établissement doivent transmettre une liste des retardataires, accompagnée d'un document officiel mentionnant leur identité, leur grade, leur durée d'enseignement et leur numéro de compte postal.

Le ministère rappelle l'importance de suivre rigoureusement les étapes requises pour l'enregistrement des notes des élèves, conformément aux décisions du conseil de classe.

Avant que le directeur ne valide le relevé de notes de chaque élève, les enseignants, en collaboration avec le conseiller pédagogique, doivent d'abord enregistrer les exemptions et les absences.

Une fois cette étape achevée, ils peuvent télécharger les listes de saisie des notes en accédant à la section dédiée à l'attribution des matières, en sélectionnant la période et le groupe pédagogique, puis en cliquant sur « Télécharger les listes de saisie ».

L'enseignant est ensuite chargé d'inscrire les notes et les appréciations de chaque élève pour chaque classe en utilisant le fichier fourni par l'administration de l'établissement. Ce document, étant sécurisé contre toute modification, ne peut être altéré ni complété, à l'exception des champs réservés à la saisie des notes.

L'analyse des résultats du deuxième trimestre, faut-il le souligner, a révélé une baisse notable des performances dans les trois cycles d'enseignement. Si certaines matières ont maintenu un niveau satisfaisant, les écarts de résultats entre disciplines restent préoccupants. Pour y remédier, les conseillers en orientation recommandent un programme de soutien exceptionnel au troisième trimestre. La mise en place de séances de rattrapage pendant les vacances de printemps est jugée indispensable. Conscient de ces défis, le ministre a insisté sur l'importance d'organiser des cours de soutien durant la première semaine des vacances scolaires. Les élèves des classes d'examen (4e AM et 3e AS) sont particulièrement concernés.

Lynda Louifi



RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES DANS LE DOMAINE DE L'INVESTISSEMENT

Formation de l'AAPI au profit des médias

L'AGENCE algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) a récemment lancé une formation de trois jours destinée aux journalistes spécialisés en économie. Cette initiative vise à renforcer leurs connaissances des concepts clés de l'investissement et à améliorer la qualité des couvertures médiatiques dans ce domaine.

Lors du lancement de la formation, qui a eu lieu dimanche au siège de l'AAPI, le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache a mis en avant l'importance stratégique des médias en tant que partenaire incontournable dans la promotion de l'investissement et l'amélioration du climat des affaires.

Il a également mis en avant leur rôle comme étant un lien entre les investisseurs et les différents acteurs impliqués dans les procédures d'investissement, les réformes économiques en cours et les politiques gouvernementales visant à encourager l'investissement. Ce rôle renforce la confiance et facilite la prise de décisions éclairées.

Durant trois jours, les cadres de l'AAPI ont expliqué aux journalistes les concepts clés et pratiques de l'investissement, en sus des différents types d'investissement et régimes d'incitation, ainsi qu'un aperçu de l'écosystème de l'investissement en Algérie.

Le cadre législatif et institutionnel a été également abordé, à travers l'explication des lois 22-18 et 23-17 et de leurs textes d'application ainsi que les rôles et missions de l'AAPI dans le cadre de cette loi.

Concernant le volet de gestion des données, les participants ont consulté la plateforme numérique de l'investisseur pour mieux comprendre les étapes de traitement des dossiers d'investissement, et ce, à travers des études de cas et simulations sur le dépôt et le suivi des dossiers.

Cette initiative de l'AAPI marque une étape importante dans l'amélioration du traitement médiatique des questions économiques et d'investissement en Algérie, en fournissant des informations plus fiables et accessibles aux journalistes ainsi qu'au public et aux investisseurs.

Notons que l'objectif de cette formation est de doter les journalistes des connaissances nécessaires sur le nouveau cadre juridique et réglementaire de l'investissement, afin qu'ils puissent produire un contenu médiatique précis et accessible, clarifiant les procédures liées aux investissements et mettant en avant les opportunités disponibles pour les porteurs de projets. Cette initiative vise également à renforcer le dialogue entre les médias et les institutions économiques, contribuant ainsi à la diffusion de la culture de l'investissement et à la stimulation de la dynamique économique nationale.

Rim Boukhari

RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2025

Accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf

La nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est recommandée par le rapport économique sur l'Afrique 2025. Cette zone représente une opportunité majeure pour favoriser l'intégration économique et le développement durable du continent.


Une opportunité majeure.

C'est à l'occasion de la 57e session de la commission économique pour l'Afrique, dans le cadre de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, organisée par les Nations unies dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, que cette recommandation a été émise. Le rapport économique sur l'Afrique 2025 considère cet accord comme un levier essentiel pour renforcer la croissance économique et l'intégration régionale sur le continent. «L'Afrique est à un tournant décisif de son développement, avec un fort potentiel porté par une population jeune, des ressources naturelles abondantes et des marchés en expansion», a-t-on précisé. Le rapport a souligné l'importance de la mise en œuvre complète de l'Accord de libre-échange continental, y compris la réduction des droits de douane, l'harmonisation des politiques commerciales entre les pays africains, ainsi que le développement des chaînes de valeur régionales dans des secteurs stratégiques tels que l'agroalimentaire, l'automobile, les médicaments et les énergies renouvelables, avec l'intégration des politiques climatiques dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord, a-t-on indiqué.

Le rapport a également recommandé de simplifier les procédures douanières en adoptant des technologies numériques telles que le registre électronique partagé et le traitement des données électroniquement, afin de réduire les coûts du commerce et d'en améliorer l'efficacité, de promouvoir la participation des femmes à travers des politiques soutenant leur accès au financement, à l'éducation et aux compétences numériques, ainsi que d'investir dans le développement urbain durable pour fournir un environnement propice à la croissance économique.

Le rapport prévoit, en outre, l'augmentation de 45 % du commerce intra-africain d'ici à 2045, avec une hausse du PIB du continent de 1,2 %, ce qui renforcera l'intégration économique et simulera le développement, soulignant la nécessité d'investir la valeur de 120.83 milliards de dollars dans le secteur des transports à l'horizon 2030, et ce en vue de soutenir les infrastructures de base.

Il a également été question de la croissance économique du continent. «Bien que la croissance économique ait repris après la pandémie de COVID-19, elle reste en deçà des niveaux pré-pandémiques et insuffisante pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD)», a-t-on estimé, affirmant que la ZLECAf représente une opportunité majeure pour favoriser l'intégration économique et le développement durable du continent. L'apport et les avantages de la mise en œuvre de cette zone ont ainsi été mis en exergue, affirmant qu'une mise en œuvre réussie pourrait faire de l'Afrique un moteur de croissance mondiale et concrétiser la vision de l'Agenda 2063.

Lilia A. A.

IMPORT-EXPORT

Le port d'Oran passe au régime 24h/24

LE SECRÉTAIRE général du ministère des Transports a effectué, dans la nuit du 17 au 18 mars, une visite d'inspection au port d'Oran. Cette démarche vise à s'assurer de l'application des décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la mise en œuvre du système de travail continu sans interruption, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dans les ports économiques du pays. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya d'Oran.

Au cours de cette visite, l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce nouveau mode de fonctionnement a été examiné sur le terrain, notamment l'implication de l'ensemble des acteurs concernés par les opérations d'importation et d'exportation au port d'Oran.

Dès le début de la visite, le directeur général de l'Entreprise portuaire d'Oran a présenté un exposé détaillé sur le fonctionnement de l'infrastructure, mettant en avant les moyens matériels disponibles, tels que les grues à conteneurs, les balances et les scanners de contrôle. Il a précisé que l'entreprise fonctionne désormais en continu, 24 heures sur 24.

De son côté, le secrétaire général du ministère a insisté sur l'importance d'intensifier les efforts afin d'assurer la fluidité des opérations portuaires et le bon fonctionnement de l'établissement. Il a également souligné l'importance des visites d'inspection périodiques menées par la commission mixte chargée du suivi de ces activités.

Dans le même contexte, le responsable a rappelé le rôle stratégique du port d'Oran et l'impératif d'une préparation optimale pour accueillir la communauté nationale résidant à l'étranger, notamment durant la saison estivale, en vue de faciliter leur transit. Lors de cette tournée, la première halte a été consacrée au quai de déchargement des céréales destinées à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), où cinq équipes assurent le travail en continu.

La visite s'est poursuivie sur un deuxième quai, où un navire appartenant à la société SIM procédait au déchargement de 9 000 tonnes de soja par jour.

Le secrétaire général a également inspecté le scanner dédié au contrôle des conteneurs, en assistant sur place au traitement en temps réel d'un conteneur. La tournée s'est achevée au terminal à conteneurs, où le directeur général du port a fourni des explications sur l'organisation et le processus de stockage des cargaisons.

Au terme de cette visite, le secrétaire général du ministère a exprimé sa satisfaction quant à l'amélioration constatée dans les opérations de déchargement et de livraison des marchandises, grâce à la généralisation du système de travail en continu 24 heures sur 24.

Brahim Mazi

GUÉRIR LES CŒURS, ALLÉGER LES PEINES

Le combat humain de l'association Charayine al-Amal

Depuis le début du mois de Ramadhan, l'association Charayine al-Amal redouble d'efforts pour semer la solidarité et la compassion dans le quotidien des plus démunis. Iftars collectifs pour les étudiants et les sans-abris, distributions de couffins alimentaires, dons de Corans et de tapis de prière pour les malades hospitalisés... Ses initiatives s'enchaînent, touchant les cœurs de centaines de bénéficiaires à travers la capitale.



Hommage aux femmes luttant contre le cancer.

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une soirée d'exception a été organisée avant-hier dans une salle des fêtes de la commune Raïs Hamidou à Alger. Un hommage vibrant a été rendu aux femmes courageuses luttant contre le cancer. Cette cérémonie émouvante, empreinte de solidarité et d'espoir, a également ouvert ses portes à des enfants autistes et trisomiques, accompagnés de leurs familles, pour partager ensemble un programme festif aux accents ramadanesques. L'initiative est signée par l'association Charayine al-Amal, qui poursuit inlassablement son combat pour semer la lumière dans le quotidien de ces héros silencieux.

Dans une déclaration au Jeune Indépendant, la présidente de l'association, Imane Bouguedoura, a expliqué : «Cet événement a été conçu pour célébrer la force et la résilience de ces femmes qui affrontent avec courage des maladies lourdes, mais aussi de ces enfants extraordinaires qui luttent pour s'intégrer pleinement dans la société.» Elle a précisé que cette rencontre visait à briser l'isolement, à sensibiliser le public à ces causes souvent invisibles et offrir un espace chaleureux de partage et de réconfort.

«C'est dans un élan de générosité et de compassion que cette fête a vu le jour», a ajouté Imane Bouguedoura. «Les femmes que nous honorons ce soir traversent des parcours longs, semés d'embûches et de douleurs. Leur rendre hommage, c'est leur dire qu'elles ne sont pas seules. Elles sont des modèles de courage qui nous inspirent chaque jour. C'est le message que je souhaite leur transmettre : elles ont tant à nous apprendre.»

La soirée s'est ouverte sur une lecture du Saint Coran, avant de laisser place à une guide religieuse qui a abordé le thème des épreuves dans la foi musulmane. Elle a rappelé que la maladie, aussi difficile soit-elle, peut devenir une source d'élévation spirituelle et de patience. Ses paroles réconfortantes ont trouvé un écho profond parmi les participantes, nombreuses à témoigner de leur foi comme moteur de leur combat quotidien.

Une psychologue a ensuite pris la parole pour évoquer les impacts psychologiques liés à la maladie et au handicap. Avec beaucoup de bienveillance, elle a partagé des conseils pratiques pour aider les malades et leurs proches à mieux gérer les émotions et à renforcer leur résilience. «Le soutien émotionnel et la solidarité sont essentiels pour traverser ces épreuves», a-t-elle souligné, insistant sur la nécessité d'une écoute active et d'une présence constante auprès des patients.

DES INSTANTS DE JOIE ET D'UNITÉ

Au-delà des discours, la soirée s'est transformée en un véritable moment de convivialité. Les participantes ont échangé leurs histoires, leurs espoirs et leurs prières, créant une atmosphère chaleureuse et solidaire. Les enfants présents ont égayé la salle de leurs rires, notamment lors des jeux traditionnels organisés en fin de soirée. La fameuse boukala, riche en symboles et en devinettes, a suscité la curiosité et l'amusement de tous, renforçant encore ce sentiment d'unité.

L'association Charayine al-Amal ne se limite pas à ces rencontres ponctuelles. Depuis le début du mois de Ramadhan, elle multiplie les actions de solidarité. «Nous avons organisé un Iftar collectif au profit des étudiants en sciences et technologies le 11 mars dernier, directement dans leurs établissements universitaires», explique Mme Bouguedoura. L'association a également distribué des bouteilles d'eau dans plusieurs mosquées d'Alger, ainsi que des exemplaires du Saint Coran et des tapis de prière aux gardes malades dans les hôpitaux, «afin que ceux qui ne peuvent pas se rendre à la mosquée puissent pratiquer leur culte sur place».

Par ailleurs, plus de 150 couffins, contenant des denrées alimentaires, ont été offerts à des familles démunies à travers la capitale. Chaque semaine, Charayine al-Amal organise également un Iftar solidaire pour les passants et les sans-abris, renforçant ainsi son engagement envers les plus vulnérables. «Notre objectif est d'apporter un peu de chaleur humaine et de dignité à ceux qui souffrent», a fait savoir Imane Bouguedoura, avec un sourire empreint d'espoir.

Amel Saïdi

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT A BLIDA

Dépollution de l'oued Mazafran, une priorité absolue

LA MINISTRE de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a appelé mardi à partir de la wilaya de Blida à la nécessité de poursuivre les inspections sur le terrain des entreprises classées qui déversent leurs eaux dans les oueds traversant les wilayas et de là directement sur l'oued Mazafran, afin de déterminer le degré leur engagement à respecter les normes environnementales.

La ministre a souligné, lors d'une visite qu'elle a effectuée dans le cadre du suivi sur le terrain pour mettre en œuvre les programmes du secteur et pour contrôler le projet de dépollution de l'oued Mazafran, qui est considérée comme un point de chutes de plusieurs oueds émanant d'autres wilayas, dont Blida, la nécessité d'intensifier les visites des entreprises classées dont les eaux se déversent dans le bassin de Mazafran dans le but de les dépolluer.

Le projet de dépollution de ce grand point d'eau s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan du président Abdelmadjid Tebboune visant à dépolluer un certain nombre d'oueds des wilayas du pays, à l'instar de Oued El- Harrach dans la capitale, de la Soummam à Béjaïa, de Mazafran à Alger et Tipaza, a indiqué un des responsables de wilaya A cet égard, la ministre a visité oued Chellif qui est l'un des 14 Oueds qui composent le bassin de Mazafran, où elle a reçu des explications sur l'état de ce dernier et dans quelle mesure le programme d'inspection mené par les services de la wilaya du secteur est en cours de mise en œuvre.

Il est à noter que le long du bassin de Mazafran, qui s'étend de Oued Djer à Amroussa et Bouinan à l'Est de la wilaya de Blida, se trouvent trois zones industrielles et sept zones d'activités, qui nécessitent des opérations d'inspections et de surveillances pour identifier les sources de pollution d'une part, et pour sensibiliser, et accompagner les entreprises classées à mettre en place des systèmes de traitement de leurs déchets industriels liquides d'autre part.

En visitant l'oued Sidi-El-Kebir dans les hauteurs de la ville de Blida, la ministre a pu constater le grand espace vert situé à bords de l'oued créant un lieu de détente aux familles surtout les week-ends.

Dans ce sens, Nadjiba Djillali, a souligné l'importance de s'attaquer aux problèmes environnementaux et aux sources de pollution de la vallée, compte tenu de leur impact direct sur les citoyens et leur qualité de vie.

T. Bouhamidi

SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION DE LONDRES

Une dizaine d'exposants algériens au rendez-vous

DANS l'objectif de donner plus de visibilité aux produits algériens et ainsi promouvoir les exportations hors hydrocarbures, des entreprises algériennes ont pris part au Salon international de l'alimentation, «International Food and Drinks Event (IFE)», qui a pris fin hier à Londres, lequel est considéré comme l'un des plus grands rendez-vous internationaux dédiés à l'industrie alimentaire. Une variété de produits de haute qualité, qui illustre le bond spectaculaire réalisé dans ce secteur, dans le cadre de la politique de diversification de l'économie nationale, a été présentée dans le pavillon algérien a regroupé près d'une dizaine d'exposants représentant des entreprises nationales, publiques que privées, dont les produits commencent à se frayer un chemin sur les marchés internationaux. La société Tasdir, filiale du groupe Safex, l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS), les SARL CATM, CEBON, Houkoul Al Janoub, Tahraoui et Saramel Ltd, une entreprise basée à Londres qui commercialise exclusivement des produits algériens, essentiellement des dattes, ont offert aux visiteurs des échantillons de ce qui est produit dans le pays et qui reflète le développement de l'industrie alimentaire nationale. Outre des produits du terroir déjà renommés comme les dattes, l'huile d'olive, le miel, les eaux minérales et gazeuses, s'ajoutent une variété de produits agricoles frais tout aussi réputés et appréciés sur les marchés européens comme les oranges, les pommes, les tomates et les poivrons. L'Ambassadeur d'Algérie à Londres, M. Nourredine Yazid, a effectué une visite au stand algérien où il s'est réjoui de la participation algérienne à cet important évènement et de la grande affluence de visiteurs et de professionnels du secteur de l'agroalimentaire qui ont marqué leur intérêt pour la qualité des produits exposés. L'Ambassadeur s'est entretenu avec les exposants ainsi qu'avec les représentants du ministère du commerce extérieur et de la promotion des exportations, soulignant l'importance de la présence à ce type d'événements pour la promotion du label Algérie et sceller de nouveaux partenariats pour investir de nouveaux marchés européens.

L'intérêt manifesté par les professionnels du secteur pour le stand national augure d'une perspective prometteuse pour les produits algériens sur le marché britannique. L'Ambassadeur a assuré les exposants que les services de l'Ambassade qui ont aidé à l'organisation de leur participation à ce Salon, restaient à leur disposition en leur offrant l'accompagnement nécessaire dans leurs contacts avec les partenaires potentiels et les assister dans leurs démarches pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures, en application des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'IFE est considéré comme l'un des plus grands rendez-vous internationaux dédiés à l'industrie alimentaire.

Il rassemble annuellement des investisseurs, des producteurs et des distributeurs internationaux. L'édition de cette année constitue pour la délégation algérienne, une expérience remplie de relations d'affaires significatives et d'éléments inspirants.

M. B.

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Par Cheikh Tahar Badaoui

Lorsque la Parole sacrée fut altérée par le temps et surtout par des pseudo savants qui tantôt la vendaient à vil prix, tantôt la modifiaient et l'interprétaient d'une manière erronée, selon leurs besoins et passions etc., le Saint Coran fut révélé à notre Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui, comme délivrance de toute l'humanité de cet obscurantisme déclaré.

La mission de ce Livre céleste était de rétablir la pureté originelle du Message divin en lui assurant un caractère d'inaltérabilité afin de garantir sa pérennité jusqu'à la fin des temps.

Ainsi le Saint Coran stipule dans la Sourate dite : « El Hijr » (Versets 6 à 9) : « Et ils (les Mecquois) disent : Ô Toi sur qui on a fait descendre le Coran, Tu n'es qu'un possédé. Pourquoi ne nous es Tu pas venu avec les Anges si Tu es parmi les véridiques.

Les Anges ne descendent qu'avec la Vérité ; et alors il ne sera accordé aucun répit (à ces impies). En vérité, c'est Nous qui avons révélé le Coran et c'est Nous qui en assurons la protection. » (contre toute modification ou altération éventuelles).

Ce but a été parfaitement atteint nonobstant les turpitudes des traîtres et les sévices de Ses ennemis au cours des âges, à l'image des criquets ravageant toutes cultures, et en dépit également de ceux, occidentalistes soient-ils ou orientalistes, qui s'ingénient à dénier à ce Livre sacré, toute authenticité, et à notre Prophète Salut Divin Sur Lui, Sa qualité suprême de Messager de Dieu.

A la différence de la Bible dont le Message sacré a été largement modifié, le Saint Coran est demeuré tel qu'Il a été révélé en Son temps. Il ne saurait être l'oeuvre de notre Prophète.

Comment le serait-il, alors que le Prophète ne savait ni lire ni écrire ni était disciple d'un quelconque enseignant ?

C'est ainsi qu'il reste le seul texte d'origine divine à avoir été reproduit intégralement sur des supports divers au moment même de la Révélation, échappant de ce fait à toutes les formes d'altération que subirent les autres religions durant leur transmission au cours des âges. En outre Sa fixation par écrit constitue une preuve manifeste de son authenticité intégrale et absolue.

Bien que révélé il y a plus de quatorze siècles, le Livre sacré des Musulmans allait prendre en compte la tendance à l'évolution de l'humanité et son scepticisme de plus en plus marqué à l'égard des manifestations inexpliquées. Il introduisit à un degré alors inégalé les principes de rationalité et de logique dans un environnement qui s'avéra des plus féconds. Ainsi toutes les grandes lois ont été révélées par le Saint Coran plus de mille ans avant les « découvertes » par les savants officiels.

En effet, que ce soit pour le big-bang et la naissance de l'univers, son expansion dans l'espace, la hiérarchisation du cosmos, l'accrétion des corps stellaires et planétaires à partir de particules, l'existence de molécules, d'atomes et de particules élémentaires, la vitesse de la lumière, la gravitation universelle, l'exploration spatiale , les mouvements respectifs de la Terre, du Soleil et de la Lune, le déplacement vers l'Apex du Soleil, la chronologie de la création terrestre, la mobilité des Continents, la forme de la Terre et l'aplatissement des Pôles, la circulation atmosphérique, le débit des cours d'eau, la formation des sources et des nappes souterraines, l'existence de l'écorce terrestre, la morphologie des montages, la stratification de la Mer, la physiologie végétale, la conception humaine, la détermination du sexe, la nidation et la vie utérine de l'embryon ainsi que des sujets liés à l'existence des extra-terrestres, à la Résurrection etc. C'est toujours à ce Livre sacré, le Saint Coran qu'est revenu le mérite solennel de divulguer les grands secrets de la mère nature.

Malheureusement, en dépit de Ses exhortations répétées en ce sens, les musulmans ont fortement négligé ce domaine à cause surtout des luttes fratricides, visant l'accumulation des richesses et l'accaparement du pouvoir, au détriment de leur mission universelle, Ainsi, ils n'en ont acquis aucun profit comme leur Livre céleste les invitait à le faire, laissant aux autres le privilège et le soin de découvrir de multiples secrets, de par l'exploration de l'univers et de les mettre sans gêne ni réserve à leur service, après que ces derniers aient vécu longtemps, dans l'ignorance et l'égarement du Moyen âge ; oui, au moment où le monde musulman vivait sa splendeur civilisationnelle.

Par ailleurs, il importe de souligner que les rapports entre les hommes vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis de leur Seigneur, Gloire à Lui Seul, sont régies par des règles pratiques consignées dans le Saint Coran dont l'application stricte reste pour le croyant preuve d'obéissance, de loyauté, d'intégrité et de droiture. Ces règles sont appelées en Islam sous le nom de fiqh-el-Qurân (jurisprudence du Coran.) Dans cette matière, on trouve les actes cultuels « El 'Ibadâte », sous leurs différentes formes, à savoir : la Prière, le Jeûne, l'Aumône prescrite, le Jihad, le Pèlerinage, le Serment, les Sacrifices… Les Versets traitant de cette matière sont au nombre de cent quarante (140).

On y trouve aussi les règles traitant de mariage et de divorce avec tout ce qu'elles comportent comme dot, dépenses, garde des enfants, allaitement, liens de parenté, période légale de deuil, testament et héritage. Les Versets traitant de ces règles sont au nombre de soixante dix (70). On y trouve également près de soixante dix versets régissant les transactions commerciales telles que les ventes, les locations, les dépôts en gage, les prêts, etc.

On y trouve des règles traitant de la criminalité telle le meurtre, le vol, la corruption, l'adultère, la diffamation, dans quelque trente versets (30). S'ajoutent aux précédentes les dispositions réglementant les rapports des hommes ou des Etats en temps de guerre comme en temps de paix et autres problèmes inhérents aux obligations d'un Chef d'Etat vis-à-vis de son peuple, à la Choura (concertation), à la Justice, à l'Egalité, sans omettre les relations gouvernants gouvernés, dans un cadre, bien entendu de discipline, de piété et d'obéissance.

Le Saint Coran prescrit dans plusieurs versets les diverses procédures d'organisation de la vie sociale et des relations entre « les riches » et « les pauvres » ainsi que par la gestion des affaires des travailleurs ou ce qu'on appelle communément « la justice sociale » abolissant ainsi la lutte des classes et donc toute sorte d'exploitation de l'homme par l'homme.

De même, ce Livre céleste exalte les mérites du Savoir et de la Connaissance en les érigeant au niveau des vertus morales les plus nobles.

Et par-dessus tout, il proclame l'Unicité et l'Omnipotence de Dieu, Lequel a créé et régit l'ensemble de l'univers selon des lois rigoureuses et immuables.

Le Saint Coran se présente ainsi comme un ouvrage d'une densité et d'une richesse remarquable. Il codifie les obligations de l'homme vis-à-vis de son Créateur et aussi relativement à son entourage. Il détermine le cadre de vie qui permet au croyant de s'épanouir dans la piété et la dignité. Il donne un sens profond à la vie à travers les marques de gravité et de majesté entourant l'acte solennel de création.

Il instruit également sur la réalité intangible de la vie future, rétribuée selon le cas, par la magnificence et la splendeur ou le malheur et la détresse. Ce sont là les traits marquants du Livre sacré des musulmans qui ont été le plus souvent portés à la connaissance des gens.

D'autres domaines font l'objet de recherches poussées en laboratoires, alors que les données existent dans le Saint Coran. Ainsi de par les innombrables marques d'authenticité qui existent se trouve entièrement confirmé par le Verset (53) de la Sourate dite « Fussilat » qui affirme : « Nous leur montrerons Nos signes dans l'Univers et en eux-mêmes jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Coran), la Vérité. Ne suffit-il pas que Ton Seigneur Soit témoin de toute chose ? ».

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE LES PRÉSIDENTS RUSSE ET AMÉRICAIN

Poutine fixe les règles du jeu en Ukraine

Le temps semble avoir donner raison à la Russie dans l'affaire ukrainienne. Les pourparlers entre Vladimir Poutine et Donald Trump ont abouti à une décantation qui conforte l'argumentaire de Moscou. Les Américains ont, depuis l'arrivée de Trump à la Maison blanche, compris que la stratégie de l'administration Biden a failli conduire le monde à une troisième guerre mondiale. Aujourd'hui, les choses rentrent progressivement en ordre dans le sens d'une compréhension américaine des intérêts russes dans son étranger proche.

Après un entretien téléphonique de presque trois heures, les présidents russe et américain ont pu débloquer une situation inextricable du fait du jusqu'au boutisme de Joe Biden et de ses alliés européens qui ont juré la perte de la Russie, accusée d'avoir agresser l'Ukraine sans prendre en considération les avertissements de Moscou quant au génocide perpétré par les bandéristes et les néonazis au pouvoir à Kiev.

C'est donc un début de décantation politico-stratégique russo-américaine. Le président Poutine a accepté un cessez-le-feu mutuel et immédiat des frappes sur les infrastructures énergétiques pour 30 jours, mais pas un cessez-le-feu général, que les Ukrainiens avaient accepté sous la pression de Donald Trump. Cela signifie que la Russie dont la situation sur le terrain lui est favorable, fixe les priorités selon ses propres intérêts, et non pas selon les désidératas de Washington. Et signe de la bonne volonté russe, un nouvel échange de 175 prisonniers de guerre de chaque camp a par ailleurs eu lieu ce mercredi.

Lors de cet échange avec son homologue américain, Vladimir Poutine a également plaidé pour la fin du « réarmement » de l'Ukraine, a indiqué le Kremlin. « La partie russe a souligné un certain nombre de points essentiels concernant le contrôle effectif d'un éventuel cessez-le-feu sur l'ensemble de la ligne de contact, la nécessité de mettre fin à la mobilisation forcée en Ukraine et au réarmement des forces armées ukrainiennes », a rapporté Moscou dans un communiqué. Par ailleurs, Vladimir Poutine a également exigé



l'arrêt pur et simple de l'aide occidentale à l'Ukraine.

Les deux chefs d'États ont également évoqué les « voies possibles d'un règlement en Ukraine », a indiqué le Kremlin. « Le président russe a déclaré qu'il était prêt à travailler avec ses partenaires américains sur un examen approfondi des voies possibles d'un règlement, qui devrait être global, stable et durable ». De son côté, Washington a assuré que Donald Trump et Vladimir Poutine ont convenu de commencer « immédiatement » des négociations sur l'Ukraine au Moyen-Orient. Cela prouve que les Américains se sont rendus à une évidence historique : celle de l'implication de la Russie, de fait, dans la gestion des affaires géopolitiques du monde. Cela explique aussi l'imbrication des théâtres ukrainien et moyen-oriental, deux logiques belliqueuses qu'Américains et Russes peuvent gérer et trouver des compromis pour imposer les voies de la paix.

Selon la Maison blanche, la reprise immédiate des négociations sur l'Ukraine et le Moyen-Orient mettra en place le cadre de « négociations techniques relatives à la mise en œuvre d'un cessez-le-feu maritime en mer Noire, d'un cessez-le-feu total et d'une paix permanente ».

Lors de ces entretiens, Poutine et Trump ne semblent pas avoir évoquer la question des territoires de la Novo Rossiya (Donbass, Crimée). Ainsi, les comptes-rendus publiés par Washington et Moscou ne mentionnent pas d'éventuels redécoupages territoriaux. Pour rappel, Donald Trump a dit dimanche 16 mars être prêt à parler de « partage » entre l'Ukraine et la Russie, provoquant les inquiétudes de Kiev et ses alliés européens.

Et signe du bon déroulé de la conversation entre les deux présidents, le communiqué du Kremlin a indiqué que « Donald Trump a soutenu l'idée de Vladimir Poutine d'organiser des matchs de hockey aux États-Unis et en Russie entre des joueurs russes et américains évoluant » dans les ligues de chacun des deux pays.

A ce stade des négociations Poutine-Trump, il est très intéressant d'observer la position impuissante du chef de l'Etat ukrainien. Si ce dernier s'est dit favorable à l'arrêt temporaire des frappes sur les installations énergétiques, il a demandé des « détails » de Washington. « Il est très intéressant de connaître les détails et ce qui est réellement proposé », a déclaré Volodymyr Zelensky.

Même position impuissante et attentiste de deux grands sponsors du régime ukronazi de Kiev. Ainsi, depuis Berlin, Emmanuel Macron et Olaf Scholz ont déclaré que le cessez-le-feu devra être « vérifiable » et que les Ukrainiens soient également « autour de la table » des négociations. « L'objectif doit rester le même, avoir un cessez-le-feu mesurable et vérifiable, pleinement respecté », a déclaré le président français.

Celui-ci ainsi que ses partenaires européens ont mal digéré la pilule Trump qui leur a damé le pion en renouant le contact avec la Russie, estimant que Moscou est un acteur majeur avec qui il faut dialoguer et négocier pour mettre fin à une folie que le président américain attribut volontiers à son prédécesseur et ses alliés bellicistes et russophobes.

Mahmoud Benmostefa

AU MOINS 970 MARTYRS EN 48H À GAZA

L'Algérie déplore le silence du Conseil de sécurité

LES AUTORITÉS palestiniennes de la santé ont annoncé, hier, un nouveau bilan d'au moins 970 martyrs en 48 heures dans les frappes sionistes lancées sur la bande de Gaza, d'une violence sans précédent depuis le début de la trêve le 19 janvier.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est, lui, alourdi à 48.577 martyrs et 112.041 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé.

Un accord de cessez-le-feu était entré en vigueur le 19 janvier à Gaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. La première phase de cet accord a pris fin le 1er mars, avant la reprise de l'agression sioniste à grande échelle mardi.

L'Algérie a déploré mardi depuis New York, le «silence» du Conseil de sécurité de l'ONU face aux «atrocités» commises à Gaza, après la reprise par l'entité sioniste, à l'aube, de son agression à grande échelle contre l'enclave palestinienne.

«Nous condamnons fermement ces attaques, qui constituent une violation de l'accord de cessez-le-feu», a déclaré le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, devant les membres du Conseil de sécurité, réunis sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

«Nous sommes témoins d'une nouvelle vague de châtiments collectifs infligés à la population de Gaza», a-t-il dénoncé, rappelant à toutes les parties que «la résolution 2735 garantit le maintien du cessez-le-feu tant que les négociations sont en cours».

Des sources médicales à Gaza ont fait état de plus de 400 personnes tombées en martyres, en majorité des enfants et des femmes, dans les bombardements sionistes d'une violence inouïe.

Le diplomate a tenu, à ce titre, à souligner la responsabilité des médiateurs (Etats-Unis, Egypte et Qatar) de «veiller au respect de l'accord de cessez-le-feu», regrettant qu»»une fois de plus, le sang palestinien est utilisé au service des calculs politiques» par les politiciens sionistes.

L'ambassadeur Amar Bendjama a relevé, dans ce contexte, que la réunion d'aujourd'hui n'est pas destinée à «rappeler les privations et les souffrances» du peuple palestinien, mais il s'agit d'un «appel à la justice contre une autorité d'occupation qui utilise la famine comme arme de guerre».

«Il s'agit, sans l'ombre d'un doute, d'un crime de guerre», a-t-il affirmé, jugeant que «l'heure est venue de rendre des comptes».

Selon le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, «le monde ne peut plus ignorer la sombre réalité de l'occupation» sioniste.

Il a estimé qu'aujourd'hui, la vérité sur l'occupation sioniste, «si longtemps ignorée, ne peut plus être occultée», soulignant que les Algériens «comprennent bien la cruauté et l'oppression qu'implique l'occupation» pour l'avoir subie pendant plus de 130 ans.

«L'occupation, le chapitre le plus horrible et le plus honteux de l'histoire moderne, continue de faire des ravages. Il faut y mettre fin, où qu'elle existe», a-t-il martelé.

Rappelant que depuis plus de deux semaines, pas un seul camion d'aide n'a été autorisé à entrer à Gaza, le diplomate a soutenu que «ce blocus délibéré, programmé pour coïncider avec le mois sacré du Ramadhan, est une tentative calculée, destinée à briser la résilience du peuple palestinien».

«Avec près de 18 mois de famine déjà endurés, 80% de la population de Gaza a vu ses sources de nourriture disparaître. Pourtant, comme si affamer la population palestinienne ne suffisait pas, la puissance occupante utilise l'eau comme arme de guerre», s'est-il insurgé.

Le diplomate algérien a dénoncé, en outre, les pratiques de la puissance occupante qui ne se contente pas seulement de suspendre l'aide, mais «cible l'intégralité du système alimentaire de Gaza, privant, aujourd'hui, la population de nourriture et rendant très difficile sa survie future».

Selon le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, Michael Fakhri, l'entité sioniste ne se contente pas de bloquer l'acheminement de l'aide. «Elle démantèle méthodiquement les infrastructures alimentaires de Gaza», a-t-il ajouté.

Il a fait remarquer, dans ce contexte, qu'après avoir attaqué l'UNRWA, épine dorsale de l'aide humanitaire à Gaza, l'entité sioniste a imposé de nouvelles restrictions aux ONG, créant de nouveaux obstacles administratifs à leur capacité à agir et à aider le peuple palestinien.

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU a rappelé, à ce propos, que la Cour internationale de justice (CIJ) a ordonné à la puissance occupante de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour assurer l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire d'urgence à la population de Gaza et que le Conseil de sécurité, dans ses résolutions, a appelé à un accès humanitaire sûr et sans entrave.

«Pourtant, la puissance occupante continue de bafouer le droit international, y compris les résolutions adoptées par ce Conseil», a-t-il déploré.

A Gaza, a-t-il poursuivi, nous assistons à «la dégradation systématique de la dignité humaine, à la privation délibérée des droits à la vie, à l'alimentation, à l'eau et à la décence humaine fondamentale», à «la disparition des valeurs et des principes qui devraient être le fondement de l'ordre international : l'égalité, la justice et l'humanité», mais aussi à la «brutalité» de l'occupation sioniste qui «se manifeste au grand jour, sans égard pour les vies innocentes».

Regrettant le «silence» du Conseil de sécurité «face à ces atrocités», le diplomate algérien a estimé que «la pertinence de ce Conseil peut être sérieusement remise en question».

«Osera-t-il un jour assumer ses responsabilités, agir pour mettre fin à ce génocide et préserver ce qui lui reste, s'il en reste, de crédibilité ?», s'est-il interrogé.

SANTÉ SCOLAIRE À BATNA

780 lunettes de vue distribuées

PAS MOINS de 780 lunettes de vue ont été distribuées lundi à des écoliers de 35 communes de la wilaya de Batna au Centre de diagnostic, de dépistage et de traitement de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS).

L'opération supervisée par le wali, Mohamed Benmalek s'inscrit dans le cadre de la campagne de dépistage de la myopie chez les écoliers âgés de moins 12 ans initiée et financée par la wilaya de Batna.

Selon les explications données à l'occasion par le directeur de l'agence locale de la CNAS, Amar Gherab, l'opération a concerné au total 1.140 enfants scolarisés habitant pour leur majorité des localités reculées.

Lors de la première phase de cette opération, 360 lunettes de vue avaient été distribuées il y a quelques mois à des écoliers atteints de myopie originaires de 26 communes.

Un staff de médecins spécialistes dont des bénévoles a assuré les consultations nécessaires au niveau du Centre de diagnostic, de dépistage et de traitement de la CNAS, selon les explications données à l'occasion.

Le wali a inscrit cette initiative dans le cadre des campagnes de solidarité lancées par la wilaya en coordination avec l'APW ayant permis d'assurer jusqu'à maintenant au profit de malades des localités reculées des interventions chirurgicales sur la hanche et le genou, de correction de malformations congénitales ainsi que des interventions de chirurgie ophtalmique de la cataracte.

R.R.

VERS L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE L'ÉLECTRICITÉ À EL-MENIAA

500 millions de DA alloués

EN PRÉVISION de la saison estivale, une enveloppe de 500 millions de DA a été allouée pour améliorer le réseau d'électricité dans la wilaya d'El-Meniaa, c'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la direction locale de distribution relevant de la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Ce programme de développement prévoit la réalisation, le renforcement et la rénovation du réseau, ainsi que l'installation de régulateurs de courant à travers les communes de la wilaya, a-t-on précisé.

En outre, la direction de distribution a mobilisé ses services techniques pour assurer l'entretien et la maintenance du réseau dans le cadre d'un plan annuel ciblant 633 transformateurs électriques, 545 km du réseau de basse tension (BT) et 1.045 km du réseau de haute tension (HT), a ajouté la même source.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer le service public destiné aux clients de l'entreprise dans la wilaya, notamment durant l'été, période marquée par une augmentation de la consommation électrique, a conclu le communiqué.

R. R.

SOLIDARITÉ ET FRATERNITÉ DURANT RAMADHAN À EL BAYADH

Les associations caritatives redoublent d'efforts

Depuis le début du mois de Ramadhan, les actions d'entraide se sont multipliées, notamment avec l'ouverture de restaurants offrant la rupture du jeûne aux démunis et aux passants, appelés « restaurants de la Rahma ». Ces établissements, ouverts spécialement durant ce mois sacré dans la wilaya d'El Bayadh, illustrent l'un des aspects les plus essentiels du partage et du soutien social.

Ce sont des initiatives pour lesquelles les bienfaiteurs et les associations caritatives redoublent d'efforts et de générosité, confirmant ainsi l'attachement de la communauté aux valeurs de solidarité.

De nombreuses associations caritatives, en plus de leurs activités sociales et charitables annuelles, organisent des repas de rupture du jeûne collectifs pendant ce mois béni. Les membres des associations et les bénévoles travaillent sans relâche, que ce soit pour organiser les tables de l'iftar, collecter les denrées alimentaires offertes par les bienfaiteurs, ou encore préparer les plats destinés à l'iftar des jeûneurs, qu'ils soient passants ou dans le besoin, dans une ambiance de solidarité et d'entraide.

Le Croissant Rouge Algérien (CRA), à travers son comité de wilaya et ses branches locales, déploie ses bénévoles pour servir les visiteurs de ces restaurants de Ramadhan. A cet effet, trois restaurants ont été inaugurés dans les communes d'El Bayadh, Rogassa et Chellala, selon le président du comité de wilaya, Mohamed Fawzi.

Après la grande opération de solidarité réalisée quelques jours avant le début du Ramadhan, qui a permis la distribution de 15.000 colis alimentaires aux démunis de la wilaya, les membres et bénévoles du CRA ont préféré, pendant ce mois sacré, se concentrer sur un travail collectif au service des voyageurs et des nécessiteux plutôt que de prendre leur propre iftar à domicile. Plus de 500 repas sont servis, quotidiennement, dans ces trois restaurants, selon la même source.

Pour sa part, l'association caritative de wilaya « Kafil El Yatim » a ouvert trois restaurants de la « Rahma » dans les communes d'El Bayadh, Kheither et Ghassoul, afin de permettre aux jeûneurs de rompre leur jeûne dans une ambiance familiale. Le restaurant de l'association, situé au niveau de la station-service El Abtal sur la route nationale



RN 47 dans la zone de Thénia (El Bayadh), attire de nombreux citoyens, notamment les usagers de la route et ceux ayant besoin d'un iftar, dans un cadre empreint d'esprit de fraternité et de solidarité, où entre 150 et 260 repas sont servis chaque jour, selon le président de l'association, Noureddine Abbes.

L'association d'orientation et de réforme a également ouvert un restaurant pour les voyageurs à l'entrée de la commune de Bougtob, sous le slogan « Les hommes passent, mais l'impact reste ». Ici, les bénévoles de l'association s'emploient chaque jour à préparer et à distribuer des repas pour les voyageurs et les nécessiteux dans une ambiance familiale exceptionnelle.

De son côté, l'association « Djazair El-Kheir » participe à cette action caritative en ouvrant un restaurant de rupture du jeûne collectif au chef-lieu de la wilaya, où entre 180 et 350 repas sont servis quotidiennement, en plus de 40 repas à emporter pour les familles prises en charge durant le mois sacré, a souligné le président de la branche locale de l'association, Bouzada Cheikh.

Le Dr Noureddine Mehdaoui, professeur en sociologie et directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales du Centre universitaire « Nour El-Bachir » d'El Bayadh, a indiqué que ces initiatives caritatives, organisées à travers les restaurants de « Rahma » et financées par des bienfaiteurs, ont non seulement une valeur religieuse et spirituelle pour les organisateurs, mais jouent également un rôle social majeur en renforçant la cohésion nationale et les liens fraternels. Elles contribuent, en collaboration avec les institutions de l'Etat, à promouvoir l'esprit de solidarité et de communion au sein de la société.

R.R.

BLIDA

Récupération de deux zones d'activité

LA DIRECTION de l'Urbanisme et du Développement de la wilaya de Blida vient de récupérer des zones d'activités économiques après l'achèvement des travaux d'aménagement près du quartier « Kaf El Hammam » dans la commune d'Ouled Yaich.

L'objectif est d'offrir des espaces immobiliers aux jeunes entreprises issues des réformes mises en œuvre par l'État pour diversifier l'économie nationale.

La première mini-zone d'activités de Kef El Hammam couvre une superficie totale de 10 407 mètres carrés et comprend 20 parcelles.

La deuxième zone, située à Ouled Yaich, a une superficie de 8 000 mètres carrés et comprend 13 parcelles. Elle a été aménagée en quelques mois, en attendant l'achèvement du raccordement électrique. L'aménagement de ces deux zones s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'État pour offrir des biens immobiliers aux investisseurs, notamment aux porteurs de projets innovants qui souhaitent concrétiser leurs idées en entreprises.

À cet effet, 400 hectares ont été alloués à l'échelle nationale pour créer des zones d'activités micro-industrielles, comme l'a révélé le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, lors d'une tournée d'inspection à Blida début février dernier. Au moins une zone sera allouée dans chaque Wilaya et sera financée par le budget des collectivités locales, a-t-il précisé. De son côté, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a inspecté les zones d'Ouled Yaich lors d'une visite de travail dans la wilaya de Blida. Il a estimé que le regroupement des start-ups dans leurs propres zones renforcerait l'écosystème qui facilite leur travail, notamment à Blida, qui dispose d'un tissu industriel composé de milliers d'entreprises et d'unités de production.

Le projet prévoyait la création d'un petit quartier d'affaires dans la commune de Larbaa, mais le terrain choisi à cet effet a été contesté par un particulier qui en revendiquait la propriété. Le gouvernement a donc choisi un autre terrain dans la commune de Boufarik, d'une superficie de 7 800 mètres carrés et comprenant 13 parcelles. Les travaux d'aménagement débuteront dans les prochaines semaines. Plusieurs parcelles récupérées après le relogement des familles issues des habitations précaires à Blida Quartier Ramoul et Khazrouna du côté de Beni-Mered, ont été transformées en petites zones d'activité notamment celles situées à proximité de la gare routière « Baila Farouk », en raison de leur proximité avec la zone d'activité « Atlas ». Pour rappel, depuis la fin Novembre 2024, la Direction de l'Industrie de la wilaya de Blida recensait 14 221 petites et moyennes entreprises (PME) opérant dans les différents secteurs de la wilaya, notamment l'agroalimentaire, l'agriculture, les services, le tourisme et les travaux publics. Ces entreprises emploient environ 74 579 personnes, dont 311 nouvelles entreprises, nées des efforts déployés par l'État pour promouvoir l'investissement et diversifier l'économie nationale.

T. Bouhamidi

CÉLÉBRATION DU 19 MARS 1962

La Fête de la victoire dans l'imaginaire littéraire et artistique algérien

La mémoire du 19 mars 1962 ne se limite pas aux archives de l'Histoire. Elle vit, encore aujourd'hui, à travers les œuvres littéraires, les chants populaires et les créations artistiques qui ont immortalisé la lutte et le triomphe du peuple algérien.



C'est dans cet esprit que le ministère de la Culture et des Arts a organisé, mardi à Alger, une rencontre dédiée à « La Fête de la Victoire dans l'imaginaire littéraire et artistique algérien », marquant ainsi le 63e anniversaire de cet événement historique. À travers les interventions d'universitaires, de chercheurs et d'historiens, cette rencontre a mis en lumière la manière dont écrivains, poètes et artistes ont façonné, porté et sublimé la mémoire de la Révolution à travers leurs œuvres. Plus qu'un simple retour sur le passé, il s'agit d'une réflexion sur l'héritage culturel de cette épopée et son impact sur l'identité algérienne contemporaine.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé que l'Algérie connaît aujourd'hui «des mutations cruciales qui imposent de nous référer à notre capital historique abondant et aux principes et valeurs de notre révolution, qui constituent la boussole qui nous guide face aux défis majeurs».

M.Ballalou a ajouté que «les écrivains, artistes et intellectuels algériens ont fait de grands sacrifices pour défendre la cause nationale et ont usé de toute la magie de leur créativité, pour la libération de la Patrie, par la plume, la mélodie et le fusain», citant, entre autres noms d'artistes nationaux, militants et créatifs qui ont lutté et résisté, Hamdane Ben Othman Khodja, l'Emir Abdelkader, Mohamed Bencheneb, Si Mohand ou M'Hand et Cheikh Brahim Bayoud.

Considérant que la Culture «a été l'un des plus importants piliers du mouvement national» et «la voix de la lutte qui a exprimé la tragédie que la société algérienne avait enduré sous le joug du colonialisme», le ministre a rappelé que l'écho de la Révolution algérienne, que l'on retrouve dans la poésie de Moufdi Zakaria, les pièces de théâtre de la troupe artistique du Front de libération nationale, les créations d'Ahmed Reda Houhou, les textes littéraires de Mouloud Feraoun et les écrits de Cheikh Larbi Tebessi, Rabie Bouchama, Abdelkrim El-Agoune, Ali Maachi et d'autres encore, avait retentit dans le monde entier.

Plusieurs interventions d'académiciens et universitaires traitant des différents facteurs culturels, artistiques et littéraires qui ont porté la voix de la Glorieuse révolution algérienne, ont été au programme de cette rencontre qui a également abordé comment le «Jour de la Victoire» (19 mars 1962), est devenu la thématique principale des œuvres littéraires et artistiques réalisées par les créateurs algériens après l'indépendance.

Dans le même élan, l'enseignant au Département d'histoire à l'Université d'Alger 2, Allal Bitour, est revenu sur le contexte historique du «Jour de la Victoire», soulignant «la force de la révolution algérienne et sa capacité à imposer des négociations entre pairs sans l'intervention d'aucun tiers, sachant qu'elle a été la seule à imposer ce niveau de considération».

De son côté, l'universitaire et chercheur en patrimoine populaire, Abdelhamid Bourayou, a présenté des exemples de poésies populaires qui chantaient la victoire de l'indépendance, célébraient le parcours glorieux de la révolution, louaient les révolutionnaires et racontaient les faits d'armes de certaines batailles, à l'instar du poème «Ya Djazaïr mabrouk aâlik» d›Abdelhadi Djaballah et le poème «El Hamdou li Allah ma b'kach istiâmar fi bladna», écrit et chanté par El Hadj M'Hamed El-Anka. De son côté, l'enseignant à l'Université de Constantine 3, Abdeslam Ikhlef, a insisté sur le «Jour de la victoire» dans les textes du regretté romancier Malek Haddad, affirmant qu'il « avait prédit la victoire dans ses écrits publiés entre 1956 et 1961» et que ses textes «étaient considérés parmi les œuvres pionnières de la littérature de résistance, destinés à la lutte contre l'occupant français».

A. B. / agence

PROJECTION À ALGER DU DOCUMENTAIRE « AU-DELÀ DU PAPIER »

L'héritage mémoriel à l'épreuve du numérique



DANS le cadre de la célébration de la Francophonie, l'ambassade du Canada en Algérie a convié le public, mardi soir, à une réflexion profonde, mais fort intéressante, sur l'avenir du savoir et de la mémoire collective à l'ère numérique. À l'Institut français d'Algérie, à Alger, la projection du film documentaire Au-delà du papier (2023) de la réalisatrice Oana Suteu Khintirian a offert un voyage captivant entre tradition et modernité, questionnant la transition du livre vers le tout-numérique. En effet, à l'heure où l'humanité migre ses archives du papier vers l'infonuagique, où les bibliothèques se dématérialisent progressivement, et où l'écrit se dissout et s'évapore dans des serveurs froidement lumineux, que devient la mémoire ? Comment l'abandon progressif du livre redéfinit-il la pensée, l'apprentissage et la transmission du savoir ? Ces interrogations forment la trame du documentaire de la cinéaste d'origine roumaine et arménienne, qui entreprend une quête personnelle aux résonances universelles.

Son périple la conduit aux quatre coins du globe : de Milan à San Francisco, en passant par Bucarest, Copenhague et Montréal. Dans ce voyage initiatique, elle croise le chemin de bibliothécaires, de penseurs, d'archivistes et de passionnés du livre, tous engagés dans un combat silencieux contre l'oubli. Une errance ponctuée d'étapes symboliques, où chaque lieu visité rappelle l'importance du papier dans la transmission de l'héritage mémoriel.

ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ : LE FRAGILE ÉQUILIBRE

À travers des plans empreints de poésie, le film nous transporte des chaudes couleurs du Sahara aux rayons de la mythique librairie El Ateneo Grand Splendid de Buenos Aires. Il nous invite à effleurer le grain délicat de manuscrits centenaires, avant de nous projeter dans l'univers aseptisé des bibliothèques numériques, où la mémoire se réduit à des impulsions électriques.

En Mauritanie, à Chinguetti, appelée la septième ville de l'Islam, la caméra capte les vestiges d'une civilisation qui a fait du livre son socle. Là-bas, dans les bibliothèques du désert (certaines sont ensevelies sous le sable), les parchemins, du moins ceux que le temps n'a pas altérés, conservent les traces du passé, reliant ainsi les générations entre elles.

Par ailleurs, dans les fabriques de papier, la réalisatrice nous rappelle que cet humble support, façonné à la main, est bien plus qu'un simple réceptacle d'encre : il est un pont entre les ancêtres et les enfants à venir.

Mais face à cette tradition millénaire, la déferlante numérique s'impose. C'est le cas à Wells qui a enregistré la première école ayant entièrement basculé vers la numérisation ; les livres ont disparu au profit des tablettes et des écrans. La raison ? Pour moderniser et faciliter l'apprentissage aux enfants afin d'avoir un meilleur rendement, argue-t-on. Une évolution inévitable ? Peut-être. Sauf que les défenseurs de la numérisation semblent avoir oublié que l'acte d'écrire revêt une importance fondamentale. Il demeure le moyen le plus efficace pour apprendre et mémoriser. Néanmoins, le film pose une autre question fondamentale, voire existentielle : que perdons-nous en abandonnant le papier ?

LE LIVRE, UN REMPART CONTRE L'OUBLI

Dans un monde où l'éphémère règne en maître, où une donnée peut disparaître en un clic, le papier demeure cette encre indélébile de la mémoire humaine. Il porte les traces du temps, conserve l'empreinte des civilisations et façonne l'identité des peuples. A lui seul, il est un rempart contre l'oubli. Oana Suteu Khintirian ne rejette pas le progrès, mais elle nous rappelle, avec une douce mélancolie, que la transmission ne peut se résumer à des fichiers compressés sur un cloud distant. Plus qu'un documentaire, Au-delà du papier est un plaidoyer pour la préservation de notre patrimoine écrit. Il nous rappelle que si l'Histoire s'écrit aujourd'hui en pixels, elle ne pourra se perpétuer sans ancrage matériel. Car le papier, lui, reste.

Amine IDJER

FOOT / QUALIFS MONDIAL 2026 / (GR.G - 5e JOURNÉE)

La sélection nationale veut se maintenir à flot

La sélection algérienne de football, malgré les blessés parmi ses éléments, ambitionne de réussir un bon résultat vendredi à Francistown, lors de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 face au Botswana : un potentiel concurrent direct pour la qualification.



En effet, à l'issue de la précédente journée de ces éliminatoires, disputée en juin 2024, l'Algérie et le Mozambique partagent le fauteuil de leader, avec 9 points chacun. Ils ont pris trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, et l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun, alors que la Somalie est lanternerouge de ce Groupe (G), avec zéro point au compteur. Une situation qui condamne la sélection nationale à réaliser un bon résultat à Francistown et même à l'emporter contre les «Zèbres» du Botswana, d'une part afin d'éviter le retour de son adversaire à sa hauteur, mais aussi pour ne pas laisser le Mozambique, qui reçoit l'Ouganda, mercredi, s'emparer seul du leadership. La tâche des coéquipiers de Youcef Belaili, de retour en sélection, ne sera pas facile, pour plusieurs raisons, à commencer par la cascade de blessures qui s'est abattue sur l'effectif des Verts et qui ont quelque peu chamboulé les calculs du sélectionneur Vladimir Petkovic. En effet, après le défenseur Mohamed Amine Tougaï, les milieux de terrain Ramiz Zerrouki et Houssam Aouar, ainsi que l'attaquant Baghdad Bounedjah, absents pour cause de blessures bien avant que Petkovic n'arrête sa lite, celle-ci a fini par se rallonger au cours des derniers jours, avec plusieurs nouvelles défections, et pas des moindres. Il s'agit du milieu récupérateur Ismaël Bennacer, qui avait contracté une blessure musculaire juste avant le choc PSG-OM, le privant de ce classico du championnat de France et de facto du déplacement au Botswana. A ce forfait de dernière minute, s'ajoute l'absence du gardien Anthony Mandrea, du milieu de terrain Himad Abdelli et du jeune attaquant Anis Hadj Moussa qui ont dû déclarer forfait à leur tour. Autre soucis, qui pourrait gêner les «Verts» dans leur quête de réussir un bon résultat à Francistown, le fait de jouer à jeun, en milieu de journée dans un pays où il fait relativement chaud à cette période de l'année. Malgré tous ces inconvénients, Petkovic semblait imperturbable pendant sa dernière conférence de presse à Alger, se disant même optimiste avant d'embarquer pour le Botswana. En plus de sa disposition à faire avec les moyens du bord, le sélectionneur national a estimé que les conditions climatiques qui séviront vendredi seront les mêmes pour l'adversaire aussi. «Même le Botswana jouera à 14h00. Nous serons donc dans le même bain et à partir de là, aucun d'entre nous ne pourra prétendre être plus pénalisé que l'autre», a-t-il normalisé. Petkovic semble placer également de gros espoirs en certains atouts offensifs, comme Youcef Belaïli et Saïd Benrahma, qui selon lui «sont revenus à leur meilleur niveau» avec la capacité d'apporter un plus conséquent à la sélection, qui se trouve depuis mardi matin à Gaborone, en prévision du match contre les «Zèbres», prévu le vendredi 21 mars, à Francistown. A pied d'œuvre, le sélectionneur national a prévu plusieurs séances d'entraînement, avant de se rendre jeudi à Francistown. Une ville située à 400 kilomètres au nord-est de la capitale Gaborone, et qui abritera le match de cette 5e journée des éliminatoires à partir de 14h00 (heure algérienne).=Les Verts n'effectuent qu'une seule séance d'entraînement sur la pelouse du stade d'Obed Itani Chilume, retenu pour la rencontre. Le retour de la délégation algérienne est prévu juste après la fin du match. Elle rejoindra directement le Centre technique de Sidi Moussa, pour suivre sa préparation en prévision du match contre le Mozambique, prévu le 25 mars (22h00) au stade Hocine Ait-Ahmed (Tizi-Ouzou) pour le compte de la sixième journée.

Vendredi 21 mars :
Botswana - Algérie
(14h00)
Guinée - Somalie
(22h00)

Classement :	Pts	J	Diff
1. Algérie	9	4	+4
— Mozambique	9	4	+1
3. Botswana	6	4	+1
— Guinée	6	4	0
— Ouganda	6	4	0
6. Somalie	0	4	-6

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF 2024-2025:

Les dates et les horaires des quarts de finale connus

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a officiellement communiqué ce mercredi, les dates et horaires des quarts de finale de l'édition 2024-2025 de la Ligue des Champions et de la Coupe
de la Confédération.Trois clubs algériens sont concernés par ce tour de la compétition: le MC
Alger en Ligue des champions, l'USM Alger et le CS Constantine en Coupe de la Confédération.
Les rencontres aller de la Ligue des Champions se disputeront le mardi 1?? avril, tandis que les matchs retour auront lieu le mardi 8 avril, à l'exception de la confrontation entre Orlando Pirates et le MC Alger, qui se déroulera un jour plus tard.Le MC Alger accueillera les Orlando Pirates au Stade du 5 Juillet 1962 (20h00 algériennes). Le match retour se disputera le mercredi 9 avril à l'Orlando Stadium (17h00 algériennes).Les Mamelodi Sundowns accueilleront l'Espérance Sportive de Tunis au
Loftus Stadium à 14h00 pour le match aller. La rencontre retour se tiendra au Stade Olympique Hammadi Agrebi à 20h00 .Champion en titre, Al Ahly recevra Al Hilal SC au Cairo International
Stadium à 20h00 , avant de se déplacer au Stade Cheikha Ould Boïdiya à Nouakchott (Mauritanie) pour le match retour, programmé également à 20h00 .Pyramids affrontera l'AS FAR au stade du 30 juin (20h00), avant une manche retour prévue au Stade d'Honneur de Meknès (20h00).
Le vainqueur du duel entre Mamelodi Sundowns et l'Espérance de Tunis affrontera en demi-finale le gagnant du choc Al Ahly – Al Hilal. Par ailleurs, le vainqueur de MC Alger – Orlando Pirates croisera le fer avec le lauréat du duel Pyramids – AS FAR.D'autre part, les rencontres aller des quarts de finale de la Coupe de la Confédération auront lieu le mercredi 2 avril, tandis que les matchs retour se disputeront le mercredi 9 avril.Un duel algérien opposera le CS Constantine à l'USM Alger au Stade Chahid Hamlaoui (17h00), avant un retour au Stade du 5 Juillet 1962 (20h00).
Le Stellenbosch FC accueillera le Zamalek SC, champion en titre, au Cape Town Stadium à 14h00 , avant un match retour prévu au Cairo International Stadium à 17h00.L'ASEC Mimosas recevra la RS Berkane, au Stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (17h00), avant de se déplacer au Stade Municipal de Berkane pour la seconde manche (20h00).Enfin, Al Masry SC affrontera Simba SC au Stade de Suez (17h00), avant un déplacement à Dar es Salaam pour la manche retour à 14h00 .
Le gagnant du duel RS Berkane – ASEC Mimosas sera opposé en demi-finale au vainqueur du quart USM Alger – CS Constantine. L'autre demi-finale mettra aux prises le vainqueur du match Simba SC – Al Masry SC avec le gagnant du duel Zamalek SC – Stellenbosch FC.

LIGUE 1 MOBILIS :

Le CRB écope d'un match à huis clos, un match de suspension pour Ramovic

LE CR BELOUIZDAD a écopé d'un match à huis clos, pour «utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommages physiques (3e infraction)», lors de sa rencontre face à l'USM Alger (1-1), comptant pour la 20e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) mardi soir sur son site officiel. Le club algérois devra en outre s'acquitter d'une amende de 200.000dinars, a ajouté la LFP. De son côté, l'entraîneur en chef du CRB a écopé d'un match de suspension pour cumul de cartons (interdiction du terrain et de vestiaire), plus 100.000 DA d'amende. La Commission de discipline a également suspendu Belaid Modjahed et Mohamed Hamdoud, respectivement préparateur physique et conseiller technique de l'USM Alger, jusqu'à leur audition pour la séance du jeudi. Le milieu de terrain de l'ES Mostaganem, Embarek Omar, a écopé d'un matchde suspension ferme pour cumul de cartons.

QUALIFS-MONDIAL 2026 (ZONE AFRIQUE)- 5e-6e JOURNÉES:

Des affiches alléchantes au programme

De palpitantes affiches sont au programme de la reprise des qualifications de la Zone Afrique pour la Coupe du Monde 2026 prévues du 19 au 25 mars, et, à l'issue desquelles les chances des uns et des autres de décrocher ou non un billet pour l'Amérique du Nord seront plus visibles.



L'Algérie, l'Egypte, le Soudan, la Côte d'Ivoire ou encore la Tunisie dominent actuellement leurs groupes respectifs, tandis que des nations historiques telles que le Nigeria et le Ghana se retrouvent en ballotage.

Groupe A : L'Egypte pour prendre le large, le Burkina Faso veut se relancer

Invaincue et leader de son groupe, l'Egypte espère faire un grand pas vers la qualification en se déplaçant en Ethiopie, puis en recevant le Sierra Leone. Seule équipe de la poule à avoir déjà disputé la Coupe du Monde, les Pharaons comptent dans leurs rangs les deux meilleurs buteurs ex aequo de la compétition, Mohamed Salah et Mahmoud Trezeguet, auteurs de cinq réalisations chacun. De son côté, la Guinée-Bissau, qui a tenu tête à l'Egypte (1-1), reste en lice pour la deuxième place. Quant au Burkina Faso, il devra impérativement l'emporter face à Djibouti pour espérer revenir dans la course après un début de campagne poussif.

Groupe B : Un duel au sommet entre le Soudan et le Sénégal

Cette poule est le théâtre d'une lutte acharnée entre le Soudan et le Sénégal, qui affichent une excellente dynamique. Invaincus, les Lions de la Teranga, emmenés par leur capitaine Sadio Mané, accusent toutefois un retard de deux points sur les Crocodiles du Nil».Leur confrontation directe s'annonce déterminante dans la course à la qualification. La RD Congo, malgré un début de campagne hésitant, conserve ses chances et devra impérativement l'emporter face au Soudan du Sud et à la Mauritanie pour rester dans la course. Quant au Togo, il est toujours en quête de son
premier succès

GROUPE C : LE NIGERIA EN DANGER

L'un des groupes les plus indécis, où trois sélections: le Rwanda,l'Afrique du Sud et le Bénin se partagent la tête avec sept points chacun. Le Nigeria, en revanche, est en grande difficulté, occupant une inquiétante cinquième place avec seulement trois points. Les Super Eagles devront impérativement s'imposer au Rwanda avant d'accueillir le Zimbabwe pour conserver un espoir de qualification. L'Afrique du Sud visera deux succès consécutifs afin de prendre l'ascendant dans cette lutte acharnée.

GROUPE D : LE CAMEROUN VEUT CREUSER L'ÉCART SUR SES POURSUIVANTS

Le Cameroun, habitué des Coupes du Monde avec huit participations, domine le groupe. Toutefois, la Libye et le Cap-Vert, à un point seulement des Lions Indomptables, restent en embuscade.Une victoire contre l'Eswatini, lanterne rouge avec zéro point, permettrait au Cameroun de prendre une avance précieuse.

GROUPE E : LE NIGER ET LA TANZANIE N'ONT PAS DIT LEUR DERNIER MOT

Le Groupe E compte seulement cinq équipes car l'Erythrée s'est retirée des qualifications en novembre 2023. Les Nigériens espèrent rebondir après leur élimination en qualifications de la CAN, lors desquelles les Tanzaniens ont signé deux ultimes victoires qui leur ont permis d'obtenir la deuxième place, derrière la RD Congo. De son côté, la Zambie reste sur cinq matchs sans défaite, dont une victoire 1-0 sur la Côte d'Ivoire.

GROUPE F : LA CÔTE D'IVOIRE SOUS PRESSION FACE AU GABON ET AU BURUNDI

Les Eléphants dominent leur groupe, mais le Gabon, emmené par Pierre-Emerick Aubameyang, et le Burundi restent menaçants. Le Gabon affiche la même ambition : les Gabonais recevront les Seychelles, qui n'ont pas participé aux qualifications pour la CAN, dans lesquelles le Kenya a chuté lors de la phase de groupes.

GROUPE G: L ALGÉRIE VISE LES SIX POINTS

Seule nation de ce groupe à avoir déjà disputé la Coupe du Monde,l'Algérie a quasiment réalisé un sans-faute dans ses qualifications pour la CAN, où elle a terminé première avec 5 victoires en 6 matchs, grâce notamment aux quatre buts d'Amine Gouiri. En qualifications du Mondial, les Verts vont tenter de consolider leur première place en affrontant deux des trois autres équipes à s'être qualifiées pour la CAN 2025 : le Botswana (qui a tenu tête à l'Egypte 2-2 en novembre) et le Mozambique.

Groupe H: les Aigles de Carthage pour un pas supplémentaire

La Tunisie peut faire un pas vers une septième participation à la Coupe du Monde en cas de succès contre le Liberia et le Malawi – deux équipes ayant terminé lanterne rouge de leur poule dans les éliminatoires de la CAN. De leur côté, les Equato-guinéens espèrent rebondir face à Sao Tomé-et-Principe, toujours en quête de son premier point et éliminé au tour préliminaire des qualifications de la CAN, puis contre la Namibie, qui reste sur deux nuls encourageants, dont un 0-0 contre le Cameroun

GROUPE I: LES COMORES LA SURPRISE, LE GHANA EN BALLOTAGE

Les Comores ont confirmé leur bonne dynamique en remportant leur groupe de qualification pour la CAN 2025, où ils ont croisé deux fois Madagascar (1-1, 1-0). En éliminatoires du Mondial, ils vont être confrontés au Mali, qui va bien mieux après avoir terminé invaincu ses éliminatoires continentaux, conclus par un retentissant 6-0 sur Eswatini. Les quatre autres équipes ont terminé à la dernière place de leur groupe, y compris le Ghana, seul pays du Groupe I à avoir déjà participé à la Coupe du Monde. Les Black Stars coleaders de la poule avec 9 point, devront sortir le grand jeu pour espérer s'emparer de la première place.

L'ANS ET L'ONJSA ORGANISENT UNE COLLECTE DE SANG JEUDI À LA COUPOLE (OCO)

L'ORGANISATION nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS), organise une opération de collecte de sang, jeudi à partir de 21h30 à la Coupole de l'Office du Complexe Olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang, a indiqué lundi un communiqué, l'ONJSA. ,Organisé en marge du tournoi de Futsal-2025 de la presse nationale, l'opération est ouverte aux différents acteurs du mouvement sportif national (Comité Olympique et sportif algérien, fédérations sportives, clubs, dirigeants, entraîneurs, athlètes, arbitres, supporters, journalistes, associations, célébrités, entre autres), ainsi que la société civile qui sont cordialement invités à y prendre part massivement. «Cette initiative se veut être une tradition, et vise à remédier un tant soit peu, à la baisse alarmante de la fréquentation des structures de transfusion sanguine». Le prélèvement se fera dans la grande salle de la Coupole qui sera équipée pour la circonstance, sous la supervision des médecins de l'ANS, représentant le ministère de la Santé, et la collaboration de la direction générale du complexe olympique Mohamed Boudiaf. Placée sous le slogan «une goutte de sang, une clé pour sauver la vie d'autrui», cette initiative qui réunira toutes les conditions de sécurité exigées pour cette action noble et citoyenne, «vise à mobiliser le mouvement sportif national dans toutes ses composantes ainsi que la société civile pour un élan de solidarité et de générosité en ce mois sacré de Ramadhan», a ajouté le communiqué de l'ONJSA.

ORAN : UNE PISCINE SEMI-OLYMPIQUE BAPTISÉE DU NOM DU BOXEUR ALGÉRIEN MOUSSA MUSTAPHA

UNE PISCINE olympique a été baptisée hier par le wali d'Oran au nom du défunt boxeur
algérien Mustapha Moussa (premier médaillé olympique de L;histoire de l;Algérie en 1984 à Los Angeles), en commémoration du 63e anniversaire de la fête de la Victoire,
correspondant au 19 mars (1962-2025), sous le slogan : Sur les traces de la victoire, en
accomplissement de la marche du peuple libre. Le wali d› Oran Samir Chibani a inauguré et baptisé dans la matinée d'hier une piscine semi- olympique située dans la commune de Bir El Djir du nom du boxeur Moussa Mustafa. La famille du défunt a également été honorée.Le wali d'Oran a débuté le programme de commémoration de cette occasion nationale en levant le drapeau national au rythme de l'hymne national, préalablement à la récitation de la « Fatiha » du Saint Coran en priant pour les âmes de nos glorieux martyrs, ainsi qu'en déposant une gerbe de fleurs au monument commémoratif des martyrs à Haï Chouhada dans la commune de Bir El Djir.Durant la même journée, le wali d'Oran a également baptisé le nom d'un dispensaire multiservice situé dans la même commune en l;honneur du Moudjahid Bouchaib Makhtar(1931-2022).Un discours a également été prononcé par le représentant de l'Organisation nationale des Moudjahidines, dans lequel il a évoqué ce jour historique qui a vu le début d'une nouvelle ère pour un peuple déterminé à rester libre et qui a consenti de grands sacrifices pour imposer sa volonté de conquérir sa liberté et son indépendance. Il est utile de rappeler que le boxeur algérien Moussa Mustafa, né le 02 février 1962 à Mascara et mort le 03 Aout à Oran, est considéré comme l'un des boxeurs mi-lourds les plus éminents connus par le mouvement sportif algérien. Il est le premier médaillé olympique de l'histoire de l'Algérie en remportant la médaille de bronze aux Jeux olympiques de 1984 à Los Angeles dans la catégorie des moins de 81 kg. Le palmarès du défunt comprend également plusieurs autres réalisations, telles que des médailles d'or au championnat du monde militaire en 1982, aux Jeux méditerranéens en 1983, aux Jeux arabes en 1985 et au Championnat arabe de police en 1986, ainsi que la médaille d'argent aux Jeux africains en 1987. Ce champion algérien a évolué dans sa carrière dans deux clubs, à l;ASM Oran puis au MCOran.

d'Oran, Brahim Mazi.



Frugalité, liquid cooling, IA… AWS optimise l'infrastructure de ses datacenters avec un PUE à 1,04 !

En préliminaire à sa conférence « Re:Invent 2024 », AWS annonce avoir atteint les 100% d'énergie renouvelable dans ses datacenters et veut y généraliser le refroidissement liquide.

AWS:Reinvent 2024 débute aujourd'hui avec sa traditionnelle et très attendue pluie d'annonces et innovations Cloud. Et pour nous mettre l'eau à la bouche, le cloud d'Amazon veut afficher un visage plus éco-responsable avec quelques annonces phares.

Tout d'abord, AWS confirme avoir atteint 7 ans avant sa deadline « 2030 » son objectif d'atteindre 100% d'énergie renouvelable dans la consommation électrique de ses opérations.

Par ailleurs, AWS a pour la toute première fois publié les chiffres PUE de ses datacenters (Power Usage Effectiveness), et ils sont bien meilleurs que les prédictions des analystes. En 2023, AWS a atteint un PUE global de 1,15 (pour l'ensemble de ses datacenters) avec même un PUE à 1,04 pour ses dernières régions cloud les plus efficientes !

Mais surtout, AWS a annoncé une série de changements majeurs dans la conception de ses datacenters et de ses infrastructures cloud. Notamment, l'hyperscaler va généraliser le refroidissement liquide sur tous ses serveurs IA (et d'autres machines) que ces derniers soient animés par ses propres accélérateurs Trainium 2 ou par ceux de NVidia (à l'instar des nouvelles machines animées par les superchips GB200). « AWS a développé de nouvelles solutions de refroidissement mécanique offrant un refroidissement configurable « liquid-to-chip » dans ses centres de données nouveaux et existants » explique l'hyperscaler.

Par ailleurs, AWS utilise désormais une IA maison pour optimiser l'emplacement des racks au sein même de ses datacenters et aurait déjà obtenu des gains d'efficience de l'ordre de 12%.

Enfin, AWS annonce avoir à la fois mis à jour ses systèmes de contrôle et simplifier la distribution électrique au sein de ses datacenters.

« Les dernières améliorations apportées à la conception des datacenters d'AWS comprennent une distribution électrique simplifiée et des systèmes mécaniques, qui permettent une disponibilité de l'infrastructure de 99,9999 %. Les systèmes simplifiés réduisent également de 89 % le nombre potentiel de racks pouvant être affectés par des problèmes électriques » assure un communiqué publié par AWS.

D'autres améliorations dans le design des datacenters permettent à « l'infrastructure d'AWS de se révéler 4,1 fois plus efficace qu'une infrastructure on-premises. Lorsque les charges de travail sont optimisées sur et pour AWS, l'empreinte carbone qui leur est associée peut-être réduite jusqu'à 99% » ajoute l'hyperscaler.

Parmi ces améliorations, AWS a instauré un nouveau système de refroidissement, intégrant une architecture mono-face et des capacités de refroidissement liquide, qui permet une réduction de 46% de la consommation énergétique mécanique en période de pointe, tout en maintenant une consommation d'eau stable par mégawatt.

Sur le plan structurel, AWS repense la construction même de ses infrastructures. L'utilisation de matériaux bas carbone et l'optimisation de la conception permettent de réduire de 35% l'empreinte carbone du béton par rapport aux standards de l'industrie.

Cette approche s'accompagne d'une réduction globale de l'utilisation d'acier dans la construction.

Enfin, les efforts écologiques s'étendent également aux systèmes de secours, avec l'adoption progressive du diesel renouvelable pour les générateurs de backup.

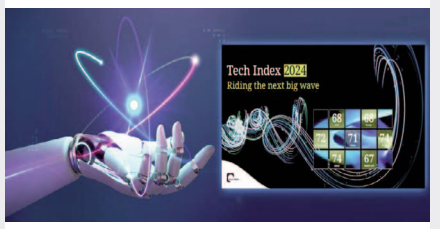
Ce carburant biodégradable et non toxique réduit jusqu'à 90% les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son cycle de vie comparé au diesel fossile.

Cette transition est déjà effective en Europe et en Amérique.

« AWS continue d'innover sans relâche dans son infrastructure pour créer le cloud le plus performant, résilient, sécurisé et durable pour les clients du monde entier », explique Prasad Kalyanaraman, vice-président des services d'infrastructure chez AWS.

« Ces capacités de datacenter représentent une avancée importante avec une efficacité énergétique accrue et une prise en charge flexible des charges de travail émergentes. Mais ce qui est encore plus excitant, c'est qu'ils sont conçus pour être modulaires, ce qui nous permet de moderniser notre infrastructure existante par le refroidissement liquide et l'efficacité énergétique afin d'alimenter des applications d'IA générative tout en réduisant notre empreinte carbone ».

La Tech mondiale reste optimiste malgré les contextes très incertains



L'INDICE technologique 2024 (Tech Index) de DLA Piper révèle une surprenante confiance du secteur tech mondial, y compris dans les entreprises européennes, malgré un contexte économique et géopolitique très incertain.

Publié tous les deux ans, l'indice de confiance de la Tech de DLA Piper s'internationalise en 2024. Celui-ci cherche à analyser et mesurer les perspectives et tendances du secteur technologique. Une internationalisation qui lui permet d'atteindre un niveau historique de 71 points, dépassant le précédent record de 68. Cette tendance positive se manifeste particulièrement en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Afrique, tandis que le Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie-Pacifique affichent un optimisme plus modéré mais tangible de 68 points.

Les perspectives de croissance s'avèrent en effet encourageantes : deux tiers des entreprises interrogées anticipent une augmentation de leur chiffre d'affaires sur les 12 prochains mois, dont plus d'un tiers table sur une progression supérieure à 6%.

L'IA au cœur de cette dynamique

L'intelligence artificielle émerge comme le moteur principal de cette dynamique optimiste, avec 63% des répondants qui l'identifient comme leur priorité stratégique. L'Europe se distingue particulièrement sur ce point, 72% des organisations européennes plaçant l'IA au cœur de leur développement. Une IA jugée essentiellement par les européens d'abord comme un levier d'efficacité et productivité, un moyen de gagner en flexibilité et un outil d'aide à la prise de décisions plus éclairées.Mais une IA qui inquiète sur ses coûts de mise en œuvre et qui interroge surtout les européens sur ses impacts sur l'emploi, sur son ROI, sur les défis de conformité alors que les autres régions d'y mondent y voit davantage des défis de sécurité et de confidentialité, des défis éthiques ou des résistances au changement.

Une cybersécurité à l'agenda mais pleine de paradoxes

Autre sujet phare, la cybersécurité tient une place privilégiée aussi bien dans le rapport que dans l'agenda des entreprises. Le rapport DLA Piper 2024 révèle un paradoxe dans l'approche des entreprises face aux cybermenaces. Alors qu'une majorité des organisations affiche une confiance marquée dans leurs dispositifs de protection, l'analyse approfondie dévoile des fragilités structurelles préoccupantes et révèle qu'en pratique beaucoup n'ont pas encore mis en place des mesures clés, telles que des évaluations régulières des risques ou des stratégies robustes de gestion des incidents.

Cette dichotomie se manifeste particulièrement dans le décalage entre perception et réalité opérationnelle. Si 79% des entreprises ont désigné un responsable dédié aux incidents cyber, seules 75% disposent effectivement d'un plan d'action formalisé. Cette situation traduit un optimisme potentiellement excessif face à des menaces en constante sophistication.

Pour les rapporteurs, l'évolution du cadre réglementaire, notamment avec l'introduction de directives comme NIS2 en Europe et CIRCIA aux États-Unis, pousse néanmoins les organisations vers une approche plus structurée. La cybersécurité s'intègre progressivement aux stratégies de transformation numérique, dépassant son statut initial de simple centre de coût pour devenir un véritable investissement stratégique. Cette mutation s'accompagne d'une prise de conscience croissante : la conformité réglementaire, au-delà des contraintes qu'elle impose, constitue un catalyseur d'innovation et de résilience organisationnelle. 75% des participants considèrent l'environnement réglementaire actuel comme favorable à la croissance. Toutefois, l'écart persistant entre la confiance affichée et le niveau réel de préparation des entreprises souligne l'urgence d'un renforcement substantiel des dispositifs de protection.

OpenAI lance Operator, son premier agent IA qui agit en votre nom sur le Web



OpenAI dévoile Operator et va donner des sueurs froides à tous les acteurs de la RPA. Cette technologie marque une évolution significative dans l'automatisation des tâches quotidiennes sur le Web et le PC, transformant la manière dont nous interagissons avec les interfaces numériques. Un aperçu d'un futur où nous n'utiliserons plus les logiciels comme nous le faisons depuis les débuts de Windows…

La rumeur courrait depuis des semaines. OpenAI préparait une offensive d'ampleur sur les Agents AI au cœur de ChatGPT avec un premier agent dénommé OpenAI capable de naviguer sur le Web et contrôler l'ordinateur sans présence de l'utilisateur et à la place de l'utilisateur. Dit ainsi, ça ressemble beaucoup aux systèmes RPA d'automatisation des tâches. Sauf que le système est intelligent et qu'on n'a pas à lui apprendre comment faire.

Hier soir, la rumeur est devenue (presque) une réalité. Dit autrement, Operator d'OpenAI est un premier agent intelligent signé OpenAI qui peut naviguer sur le Web et réaliser toutes sortes de tâches pour vous : réserver des billets, trouver puis réserver un restaurant, capturer des données et les réinjecter dans un formulaire, etc. Il suffit de lui dire ce que l'on veut et l'IA découpe sa mission en multiples tâches ou étapes qu'elle concrétise grâce au Web et à l'ordinateur vous évitant l'ouverture de plusieurs fenêtres, des copier/coller, et autres choses peu amusantes et chronophages.

« Grâce à son propre navigateur, il peut consulter une page web et interagir avec celle-ci en tapant du texte, en cliquant et en faisant défiler la page » explique OpenAI avant d'ajouter

« Operator est l'un de nos premiers agents IA, des IA capables de travailler de manière autonome — vous lui confiez une tâche et il l'exécute. »

Au cœur de cette innovation se trouve le Computer-Using Agent (CUA), un nouveau modèle IA fusionnant la vision par ordinateur de GPT-4o avec des capacités de raisonnement avancées issues de l'apprentissage par renforcement (et donc des travaux réalisés avec OpenAI o1). Cette architecture permet à Operator d'interagir naturellement avec les interfaces graphiques, manipulant boutons, menus et champs de texte comme le ferait un utilisateur humain.

Operator opère dans son propre navigateur dédié, permettant une exécution sécurisée des tâches tout en maintenant la possibilité d'une reprise en main instantanée des choses par l'utilisateur. Cette flexibilité s'étend à la gestion multitâches, permettant l'exécution simultanée de plusieurs opérations complexes.

Reste qu'Operator n'est pas véritablement disponible. En « early preview », il n'est actuellement accessible qu'aux utilisateurs américains disposant par ailleurs du très onéreux abonnement « ChatGPT Pro » (à 200 dollars par mois).

OpenAI prévoit qu'après cette phase de tests, son Operator soit étendue aux abonnés Plus, Team et Enterprise. Cette stratégie de déploiement progressif permet un affinage continu des capacités d'Operator à travers les retours d'expérience utilisateur.

On rappellera qu'OpenAI n'est pas le seul acteur du marché à s'intéresser aux Agents IA capable de piloter le PC à la place de l'utilisateur. Anthropic expérimente sur Claude AI une fonctionnalité similaire connue sous le nom de « Computer Use ».

Google développe deux projets similaires – connus sous le nom de « Project Mariner » et Project JARVIS – permettant à Gemini de prendre le contrôle de Google Chrome pour aider les utilisateurs à gérer des tâches quotidiennes en ligne, telles que la recherche d'informations, l'achat de produits ou la réservation de vols, grâce à des capacités d'interprétation de l'affichage écran et de contrôle de la souris et du clavier.

De son côté Microsoft vient d'introduire le support des Agents au cœur de Microsoft 365 Copilot Chat et peaufine actuellement une fonctionnalité Copilot Vision qui permet à Copilot de lire ce que vous voyez à l'écran et de vous assister en temps réel.

Reste que le lancement d'OpenAI Operator représente ainsi un jalon supplémentaire franchi dans l'évolution des assistants IA vers des systèmes plus utiles et actifs au quotidien, marquant une transition vers des systèmes véritablement autonomes capables d'interagir avec le web et l'ordinateur de manière naturelle et efficace avec ou sans la présence de l'utilisateur !

Instagram lève le rideau sur Edits : Un éditeur vidéo ambitieux pour concurrencer CapCut

CapCut n'étant plus disponible, Instagram est sur le point de dévoiler Edits, « une suite complète d'outils créatifs ». Voici tout ce qu'il est conçu pour faire.

Instagram prépare le lancement de son propre éditeur vidéo. En début de semaine, Adam Mosseri, responsable d'Instagram, a révélé les détails d'Edits, une application gratuite qui propose une multitude d'outils et de paramètres pour aider les créateurs à embellir et optimiser leurs vidéos. Disponible dès maintenant en précommande, l'application sera lancée sur iPhone le 13 mars, suivie d'une version Android peu de temps après.

D'après la description de Mosseri et la page App Store d'Edits, on peut capturer et éditer des clips d'une durée maximale de 10 minutes. Il est notamment possible de modifier la résolution, la fréquence d'images et la plage dynamique. Edits permet également de choisir parmi une gamme de polices, de filtres, d'autocollants et d'effets sonores. On peut aussi ajouter et personnaliser ses légendes, renforcer le son pour couper tout bruit de fond et rendre les voix plus claires. Une boîte à outils d'effets spéciaux basés sur l'IA permet d'animer les images. Il est possible de modifier l'arrière-plan avec des écrans verts et d'ajouter des superpositions vidéo. Les vidéos seront partageables sur Instagram en 1080p, exportables sans filigrane et partageables avec d'autres plateformes.

L'ère de l'informatique quantique arrive,

vers un effondrement des systèmes de chiffrement existants



L'ÉVOLUTION fulgurante de technologies majeures, telles que l'intelligence artificielle générative et l'informatique quantique, accentue les risques en matière de cybersécurité. Dans un contexte mondial de plus en plus tendu, ces avancées sont synonymes de bouleversements importants.

Dans les mois et années à venir, le milieu de la cybersécurité devrait évoluer sous l'influence croisée de l'intelligence artificielle générative et des ordinateurs quantiques, le tout alimenté par les tensions géopolitiques croissantes entre les nations. Le cabinet N&SP a identifié les principales tendances en matière de cybersécurité. Parmi celles-ci figurent :

les ordinateurs quantiques,
le piratage avancé soutenu par des États,
les attaques ciblant les systèmes cyberphysiques (CPS) et l'Internet des objets (IoT),
la sécurité du cloud,
le modèle de « confiance zéro » (Zero Trust).

Un effondrement des systèmes de sécurité

N&SP a notamment souligné l'importance de se préparer à l'ère des ordinateurs quantiques.

En effet, avec l'émergence de cette technologie, la capacité à briser les algorithmes de chiffrement actuels pourrait augmenter, rendant nécessaire le développement de nouveaux systèmes de sécurité. Bien que Jensen Huang, PDG de Nvidia, estime qu'il faudra encore 20 ans avant que les ordinateurs quantiques ne deviennent opérationnels, entreprises et gouvernements du monde entier investissent déjà massivement pour anticiper l'éventuel effondrement des systèmes de cryptographie actuels.

La montre la plus chère jamais vendue !



LES TROIS montres les plus chères au monde sont des montres pour femme Le monde de l'horlogerie de luxe nous a habitués à ses prouesses technologiques de même que par ses prix ! Des centaines, des milliers et parfois des millions d'euros sont mis en jeu dans une simple montre. Simple ? Pas si sûr. Voici le top 3 des montres les plus chères de l'Histoire :

1. L'Hallucination de chez Graff Diamonds

Dévoilée lors de l'édition de 2014 de la Baselworlds, la montre Hallucination ne dénombre pas moins de 110 carats de diamants. D'après les dires de la maison Graff Diamonds à l'origine de ce bijou, les diamants exploités sont d'une extrême rareté ce qui explique son prix avoisinant les 55 millions de dollars. Bien sûr, peu de porte-monnaie ne peuvent se permettre un tel cadeau, d'autant plus que l'objet n'existe qu'en un seul exemplaire.

2. La Fascination de la même maison

Autre édition de la Baselworld, autre bijou : en 2015 la même maison Graff Diamonds nous a dévoilé sa montre nommée Fascination. Encore une montre-bijou totalisant cette fois près de 153 carats de diamants pour un montant total avoisinant les 40 millions de dollars. D'après Laurence Graff, fondateur et président dans la maison, la recherche et l'exploitation des diamants les plus précieux sont à la base de tout le travail de la société, et le résultat « rend hommage à [leur] savoir-faire joaillier ».

3. La 201 carats de la maison Chopard

Sur la troisième marche du podium des montres les plus chères du monde, on retrouve un bijou de la maison Chopard : la « 201 Carats ». Comme son nom l'indique, la montre réunit en elle seule 201 carats de diamants. Mise en vente à 25 millions de dollars, elle représente un assemblage original d'une multitude de diamants surmontés de trois autres qui prennent la forme de cœurs, de quoi en faire rêver plus d'une !

12% de la population rêve en noir et blanc !

SELON une étude publiée en 2008, les personnes âgées de moins de 25 ans rêvent rarement en noir et blanc, alors que le taux de ceux âgés de plus de 55 ans qui rêvent en monochrome est élevé.

Ceci est attribuable au passage de la télévision du noir et blanc aux couleurs dans les années 1940. Selon les scientifiques, le visionnage de la télévision en étant enfant a un effet profond sur les couleurs de vos rêves. ceux qui ont grandi avec les télévisions en noir et blanc rêvent en monochrome le quart du temps.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Etats-Unis : Qu'est-ce que le gang Tren de Aragua, que Donald Trump veut démanteler ?

• Grand train •
Le président américain a placé un gang vénézuélien, accusé de meurtres aux États-Unis, sur la liste des organisations terroristes

Sur une vidéo, cinq jeunes hommes sont rassemblés dans une cage d'escalier, devant la porte de l'appartement 301. L'un d'eux porte un fusil d'assaut, un autre tambourine à la porte, et soudain le groupe entre de force dans l'appartement. La scène, racontée par la BBC, a été filmée au mois d'août à Aurora, dans le Colorado, par un membre du gang vénézuélien Tren de Aragua.

Tout au long de sa campagne électorale, Donald Trump a utilisé cette histoire pour faire un lien entre délinquance et immigration, désignant la banlieue de Denver comme une « zone de guerre ».

Dans la foulée de son investiture, le président américain a signé un décret pour « désigner les cartels comme des organisations terroristes étrangères », ciblant notamment Tren de Aragua. Mais d'où vient ce gang exactement ? Comment a-t-il étendu ses activités jusqu'aux Etats-Unis ? Pourquoi inquiète-t-il autant les autorités américaines ? 20 Minutes fait le point.

C'EST QUOI LE GANG TREN DE ARAGUA ?

Tout commence avec un syndicat de cheminots né dans les années 2000. Au fil du temps dans un pays où la corruption est monnaie courante, certains ouvriers « trouvent des opportunités criminelles », indique une note de l'Ofpra envoyée au Figaro, et finissent par se retrouver à la prison de Tocoron, dans l'Etat d'Aragua. Là, ils commencent à former un gang, le « Train d'Aragua », autour de Héctor Rutherford Guerrero Florès, un criminel, au début des années 2010.

Au même moment, le Venezuela décide de déléguer la gestion de ses prisons… aux prisonniers eux-mêmes. Dans la prison de Tocoron, Florès, s'élève au rang de « prane » à la tête d'une organisation très hiérarchisée. Des milliers de prisonniers paient une « taxe pénitentiaire » au Tren de Aragua, qui en reverse une partie aux gardiens pour qu'ils détournent le regard. Pendant ce temps, les membres du gang s'aménagent une piscine luxueuse et une discothèque dans la prison.

COMMENT A-T-IL ÉTENDU SES ACTIVITÉS ?

Au fil des années et de la libération de certains de ses membres, le Tren de Aragua implante ses activités criminelles au Venezuela, créé des alliances avec d'autres gangs et se diversifie. Trafic de drogue, de voitures, d'armes, exploitation de mines illégales, prostitution et meurtres, pas un domaine n'échappe à ce gang tentaculaire. Selon le Figaro et la BBC, le « Train » compterait plus de 5.000 membres dans ses diverses branches.

En mai 2019, le gang s'était même permis d'attaquer un convoi militaire vénézuélien, mécontent de les voir opérer sur « leur territoire ». Une attaque organisée depuis la prison de Tocoron, qui a coûté la vie à trois militaires et deux policiers. Selon l'Ofpra, le gang s'est aussi introduit dans la diaspora vénézuélienne en Amérique du Sud, qui compte 5 millions de personnes, en y établissant aussi un système mafieux à partir de 2018. Face aux autres cartels en Colombie, à Bogota, ou au Chili, le Tren de Aragua n'hésite pas à multiplier les assassinats pour s'étendre, quitte à s'attaquer aux Farcs. Rien qu'au Brésil, le gang compte un millier de membres.

QUELLE MENACE REPRÉSENTE-T-IL AUX ETATS-UNIS ?

Selon la BBC, le gang s'est infiltré aux Etats-Unis à partir de 2021, toujours grâce à la diaspora. Si ses activités y étaient au départ limitées, elles ont explosé depuis deux ans.

En mai 2024, les autorités fédérales ont ainsi découvert un réseau de trafic sexuel couvrant cinq Etats, relate la BBC. Des femmes vénézuéliennes étaient ainsi contraintes de se prostituer pour payer leurs dettes auprès du gang, qui facilite leur immigration illégale.

Après la vidéo du mois d'août, la ville d'Aurora a été à nouveau liée au gang le 16 décembre, lorsque 14 personnes ont pénétré l'appartement de deux Vénézuéliens qu'elles ont torturés.

En Floride, un membre supposé du gang est par ailleurs soupçonné d'avoir kidnappé et tué un policier vénézuélien à la retraite. Deux policiers new-yorkais ont eux été la cible de tirs du gang en juin 2024. Deux autres membres du « Train » sont suspectés d'avoir violé et tué une fillette de 12 ans sur un pont à Houston en octobre.

Loterie aux États-Unis Un billet gagnant de 1,22 milliard vendu

(WASHINGTON) Un billet gagnant d'une valeur de 1,22 milliard de dollars américains (1,76 milliard de dollars canadiens) a été vendu par une loterie américaine, le cinquième plus gros prix de l'histoire, a annoncé samedi son organisateur.

Le billet a été vendu dans l'État de Californie, a indiqué Mega Millions qui a dévoilé vendredi soir les six numéros gagnants : 3, 7, 37, 49, 55 et 6.

L'identité du gagnant n'a pas été révélée. Il n'est pas non plus clair si le gagnant sait qu'il détient le billet du prix et s'il va le réclamer.

Le billet de loterie a été acheté dans une station-service dans la ville de Cottonwood, à environ 210 kilomètres au nord de la ville de Sacramento, a indiqué Mega Millions.

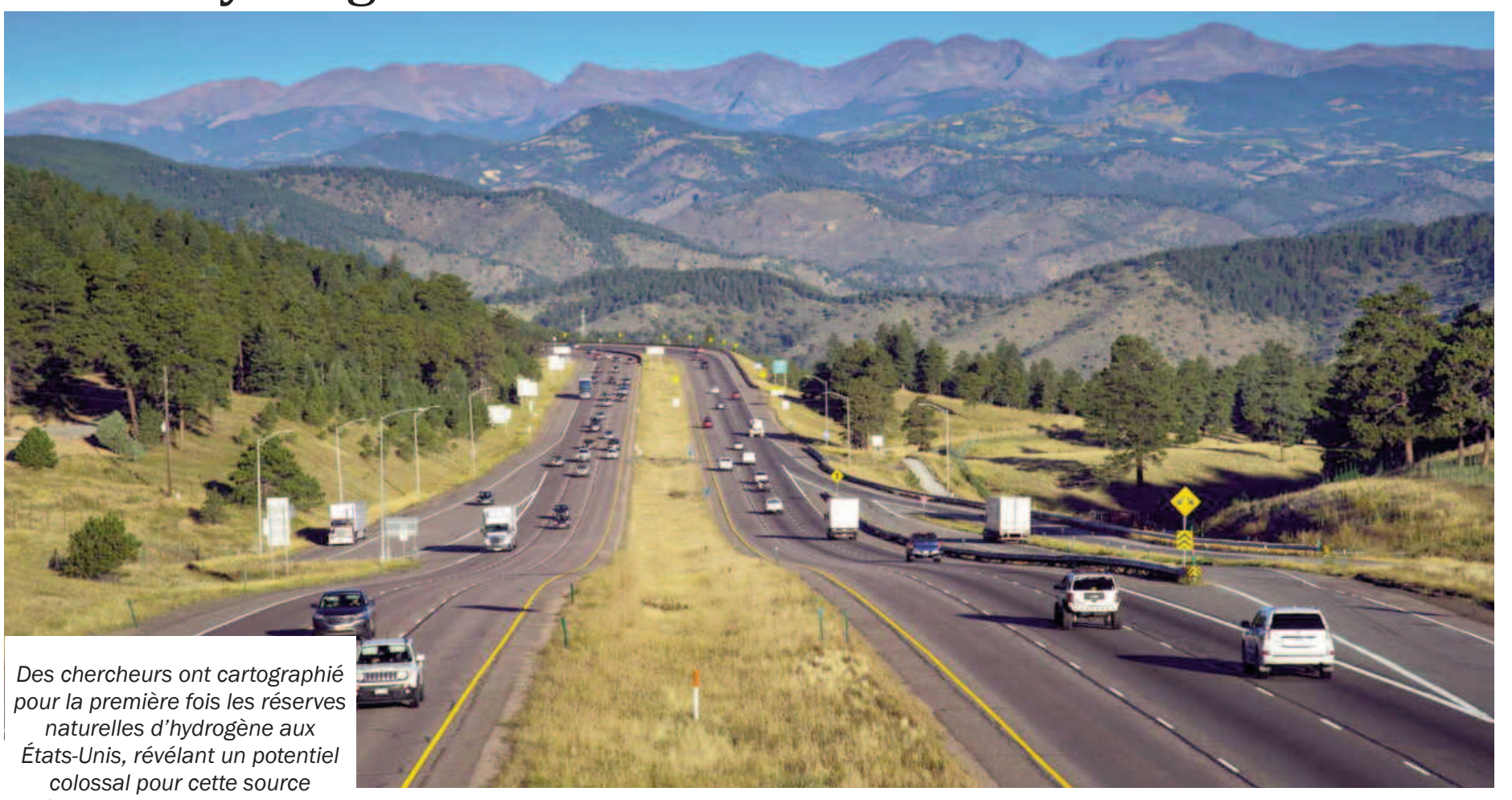
Le gagnant ou la gagnante peuvent réclamer la totalité de 1,22 milliard de dollars de paiements annuels sur une période de 30 ans ou bien opter pour un paiement unique en espèces de 549,7 millions de dollars américains (près de 793 millions de dollars canadiens) avant impôts.

Il s'agit du cinquième plus gros prix de l'histoire de la loterie américaine offert par Mega Millions, qui vend des billets dans 45 États. La plus grosse somme remportée à la



loterie était de 2,04 milliards de dollars américains (2,9 milliards de dollars canadiens). Le billet gagnant avait également été vendu en Californie.

Une carte inédite révèle d'immenses réserves d'hydrogène naturel sous 30 États américains



Des chercheurs ont cartographié pour la première fois les réserves naturelles d'hydrogène aux États-Unis, révélant un potentiel colossal pour cette source d'énergie propre et ouvrant une nouvelle ère dans l'histoire de la transition énergétique.

Des chercheurs ont identifié des zones aux États-Unis susceptibles de contenir des réserves naturelles d'hydrogène en quantités exploitables, grâce à une carte inédite du territoire à grande échelle.

Ces résultats remettent en question l'idée répandue selon laquelle l'hydrogène naturel ne s'accumule pas en quantité suffisante sur Terre pour être extrait et utilisé comme source d'énergie.

"La carte est fascinante, car elle montre que plusieurs régions américaines pourraient recéler une ressource d'hydrogène sous la surface", a déclaré Sarah Ryker, spécialiste des ressources énergétiques à l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), l'organisme à l'origine de cette découverte, au site spécialisé Live Science. Les zones potentiellement riches en hydrogène, marquées en bleu foncé sur la carte, incluent notamment le Michigan, l'est du Kentucky et le sud du Dakota du Nord, ainsi que des parties du Kansas, du Colorado et de l'Iowa.

Ces réserves d'hydrogène "géologique", aussi appelées hydrogène "blanc" ou "doré", se forment naturellement par des réactions chimiques dans les roches, notamment par la dissociation de l'eau en hydrogène et oxygène.

TRENTE ÉTATS À CREUSER

En somme, l'étude, publiée le 16 janvier, explique qu'au moins trente États américains possèdent les conditions nécessaires pour accumuler de l'hydrogène, avec un fort potentiel dans le Midwest, sur la côte californienne et sur le littoral est. La faisabilité de l'exploitation de ces ressources dépend de trois facteurs : des sources d'hydrogène, des roches-réservoirs et des barrières naturelles pour piéger le gaz. Les chercheurs espèrent que ces données guideront les futures explorations énergétiques. Une précédente étude de l'USGS avait estimé que les réserves totales d'hydrogène enfouies dans la croûte terrestre atteindraient 6,2 trillions de tonnes. Si seulement 2% de ces réserves étaient accessibles, elles suffiraient à alimenter l'ensemble de la planète en énergie pendant 200 ans. Cependant, cette estimation ne précisait pas l'emplacement des réserves, d'où l'importance de cette nouvelle carte.

UN BOOM DE L'HYDROGÈNE ATTENDU PAR LES SCIENTIFIQUES

La découverte pourrait bouleverser le marché de l'énergie. Considéré comme une source propre et renouvelable, l'hydrogène est promis à une forte expansion : sa demande mondiale pourrait être multipliée par cinq d'ici 2050, selon les projections des chercheurs. Son potentiel colossal le place comme un acteur clé de la transition énergétique mondiale, notamment dans les secteurs industriels ou les transports, où la décarbonation est cruciale pour l'avenir de la planète.

Ces plantes de l'Antarctique seraient suffisamment robustes pour pousser sur la Lune



DES PLANTES issues de deux espèces prélevées sur un glacier de l'Antarctique sont parvenues à pousser en laboratoire sur un substrat dont la composition était similaire à celle du sol lunaire. Il s'agit de végétaux "extrêmophiles", c'est-à-dire adaptés à la vie dans des conditions extrêmes (La Reppublica).

"Les déserts froids de l'Antarctique sont probablement ce qui se rapproche le plus d'une planète extraterrestre", explique Cesar Amaral, astrobiologiste à l'université d'État de Rio de Janeiro, cité par le média italien La Reppublica.

D'une planète, ou alors d'un satellite naturel comme la Lune, qui partage, en effet, avec le continent blanc bien d'autres caractéristiques que sa couleur pâle… Ainsi, deux espèces peuplant un glacier de la péninsule antarctique – la mousse Sanionia uncinata et la fleur Colobanthus quitensis – sont parvenues à pousser en laboratoire sur un substrat dont la composition était similaire au régolithe lunaire, c'est-à-dire à la couche rocheuse superficielle de cet astre, d'après une récente étude publiée dans les annales de l'académie brésilienne des sciences.

Leur particularité ?

Il s'agit d'espèces "extrêmophiles", c'est-à-dire adaptées à la vie dans des conditions extrêmes : sécheresse, gel, vents violents et rayonnement solaire intense.

Des "habitats miniatures" loin de la Terre

Pour chaque espèce, les chercheurs de la base scientifique Comandante Ferraz – située sur l'île du Roi-George à la pointe nord de la péninsule antarctique et gérée par le Brésil – ont prélevé une soixantaine d'échantillons en bordure d'un glacier à proximité.

Certains ont ensuite été cultivés en laboratoire (sur du régolithe lunaire ou martien), et d'autres dans leur environnement naturel.

Au bout de deux semaines, les végétaux ont poussé de manière similaire sur le régolithe lunaire et dans leur habitat d'origine. Aucun signe de vie, en revanche, sur le régolithe martien. Ces deux plantes de l'Antarctique pourraient être les "deux premières espèces candidates à coloniser le sol extraterrestre", estime néanmoins Cesar Amaral. Leur présence enrichit en effet le sol en azote, ce qui pourrait ensuite favoriser la culture de variétés agricoles utiles à la consommation humaine, note l'astrobiologiste. Tels des "habitats miniatures", elles fournissent ainsi des services écologiques importants en hébergeant des bactéries, des champignons ou des insectes bénéfiques.

UN EXAMEN (PRESQUE) SANS GRAVITÉ

Il reste cependant à leur faire passer le test de la gravité réduite – une condition éprouvée avec succès par la mousse Grimma pulvionata ainsi que par le pâturin des prés, notamment.

En 2015, l'astronaute américain Scott Kelly cultivait un "jardin galactique" de zinnias (fleurs originaires du continent américain) à bord de la station spatiale internationale tandis qu'en 2020, un micro-jardin de trente centimètres capable d'héberger des plants de légumes était lancé en orbite à bord d'un satellite, rappelle La Reppublica.

Les plantations lunaires et l'étude du régolithe comptent parmi les domaines que compte explorer l'Agence spatiale américaine (Nasa) pour sa future mission sur la Lune, Artemis III.

Boom des énergies renouvelables en Europe: comment le solaire et l'éolien font chuter les fossiles



ENFIN une bonne nouvelle pour 2024 ! Malgré plusieurs records climatiques inquiétants, cette année a également vu la victoire des énergies renouvelables sur les énergies fossiles, le solaire et l'éolien représentent la moitié de la production électrique de l'Union européenne. L'énergie solaire a supplanté pour la première fois le charbon dans l'Union européenne en 2024 et permis de porter la part des énergies renouvelables à près de la moitié de la production d'électricité des 27, selon un rapport diffusé jeudi. Dans le même temps, la production à partir de gaz "a diminué pour la cinquième année consécutive et la production totale d'électricité fossile a atteint un niveau historiquement bas", a rapporté le cercle de réflexion Ember dans un rapport sur l'électricité en Europe.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

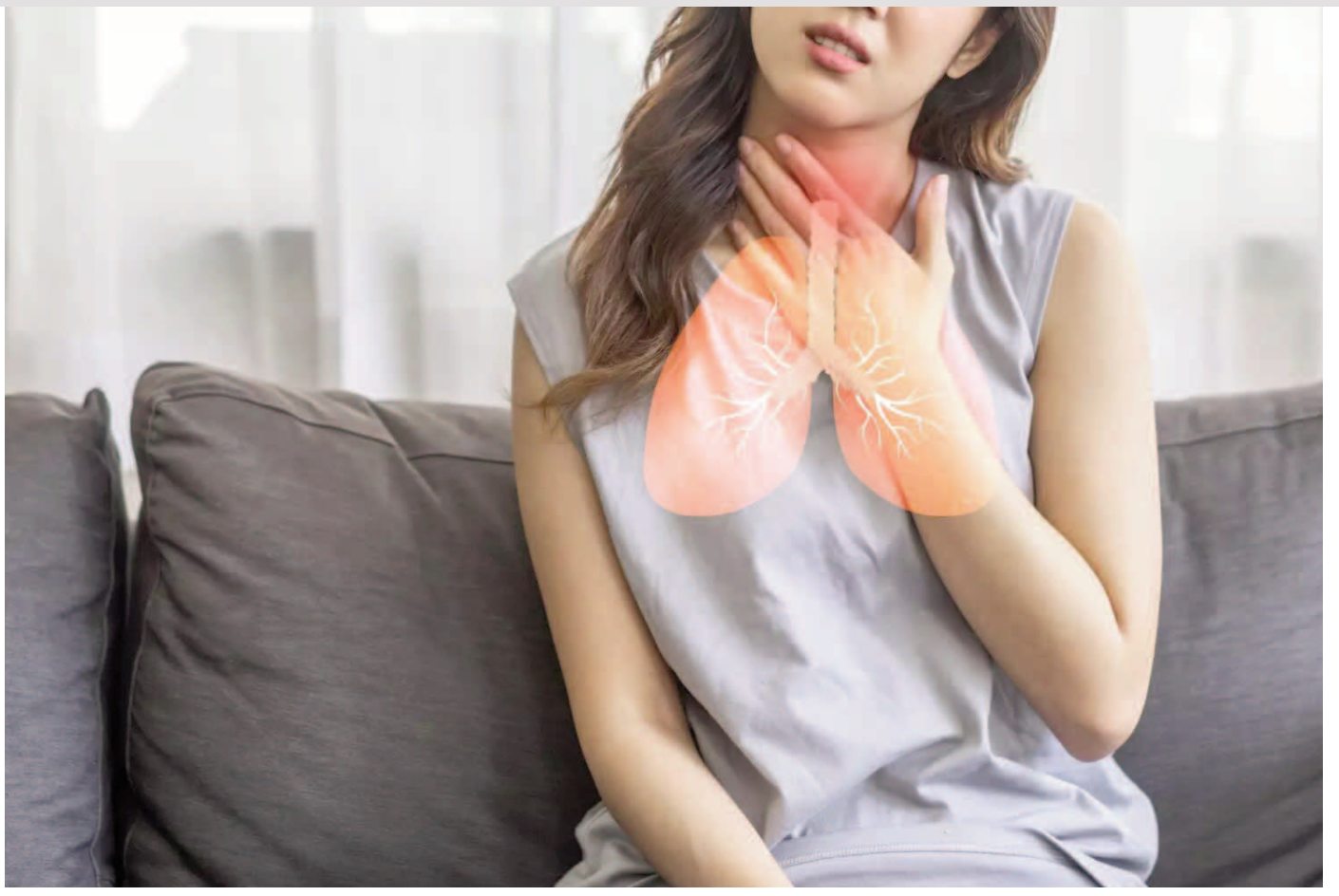
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le pneumocoque est une grave bactérie qui peut être mortelle chez les personnes sensibles.

BIEN-ÊTRE



Pneumocoque : symptômes, vaccin, c'est quoi ?

On connait le terme mais toujours sa signification. On sait aussi souvent qu'il existe un vaccin contre le pneumocoque (obligatoire chez les enfants après la naissance) mais sans savoir contre quoi il protège vraiment. Voici l'essentiel à savoir sur le pneumocoque.

Définition : qu'est-ce que le pneumocoque ?

Les infections à pneumocoques sont dues à une bactérie appelée "Streptococcus pneumoniae" qui appartient au genre des streptocoques. Cette bactérie peut être présente au niveau de la bouche, du nez ou du pharynx sans pour autant rendre malade : on estime que 5 à 25% de la population sont porteuses de cette bactérie sans présenter de symptômes. Mais chez certaines personnes, cette bactérie peut se déplacer dans l'organisme et être responsable de nombreuses maladies affectant :

le système pulmonaire, ce qui peut entraîner une pneumonie,

les oreilles, ce qui peut causer une otite moyenne aiguë, particulièrement chez l'enfant,

les sinus, ce qui peut provoquer une sinusite, particulièrement chez l'adulte,

les enveloppes du cerveau et la moelle épinière, ce qui peut entraîner une méningite,

le sang (bactériémie, septicémie)

plus rarement, le péritoine (enveloppe qui tapisse l'abdomen, le pelvis et les viscères), ce qui peut entraîner une péritonite.

Les méningites sont la forme la plus grave de ces infections.

Est-ce mortel ?

"Le pneumocoque est une bactérie à l'origine d'infections graves (pneumonies, méningites) et de décès fréquents (presque 3 fois plus que les accidents de voitures en France), en particulier chez les jeunes enfants et les personnes âgées", indique l'Institut Pasteur. Le pneumocoque est la première cause de mortalité bactérienne en France chez l'adulte (10 décès/100.000 habitants chaque année). Par ailleurs, on estime que 10% des enfants atteints de méningite en décèdent.

Personnes à risque

L'infection à pneumocoque affecte plus souvent :

les jeunes enfants

les personnes âgées

les personnes souffrant d'une maladie chronique comme un diabète, une pathologie pulmonaire ou cardiaque, un alcoolisme...

les personnes immunodéprimées (atteintes d'un cancer ou d'une infection par le VIH) ou qui suivent un traitement diminuant leurs défenses immunitaires.

Contagion et transmission

Les pneumocoques sont contagieux et se transmettent d'humain à humain par des sécrétions (baisers, toux, éternuements, postillons, gouttes de salive infectée...) lors d'un contact direct, étroit et assez long (au moins d'une heure) avec la personne infectée par la bactérie ou porteuse du germe. Cette bactérie ne peut en aucun cas être transmise par l'eau ou par l'air.

Symptômes

Les symptômes du pneumocoque sont variables en fonction du type d'infection que la bactérie entraîne :

En cas de pneumonie : fièvre importante (39-40°C), frissons, toux sèche ou qui rejette du mucus jaune ou rouille, essoufflement, douleur thoracique intense, souvent d'un seul côté, sensation de malaise général.

En cas d'otite : douleur à l'oreille, fièvre supérieure à 38°C, sensation d'avoir une oreille bouchée, baisse d'audition, bourdonnements, écoulement de sécrétions jaunâtres par le conduit de l'oreille...

En cas de sinusite : congestion nasale avec écoulement clair ou purulent, douleur et sensation de pesanteur sous les deux yeux, parfois des maux de tête diffus, fièvre et sensation de malaise...

En cas de méningite : maux de tête intenses, intolérance à la lumière et/ou au bruit, nausées, vomissements, raideur de la nuque, teint gris ou marbré, courbatures importantes, grande fatigue, somnolence, confusion mentale, paralysies oculaires, convulsions...

En cas de bactériémie ou septicémie : douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées, fièvre persistante, frissons, augmentation de la fréquence respiratoire, hypotension...

Diagnostic

L'interrogatoire clinique et l'auscultation orientent le médecin vers le diagnostic du type d'infection. En cas de suspicion d'une pneumonie, un bilan infectieux et une analyse bactériologique des sécrétions broncho-pulmonaires complètent le diagnostic. On peut aussi prélever les urines pour retrouver des signes d'infection de certaines bactéries.

En cas de suspicion de méningite, une consultation en urgence doit être faite auprès du médecin traitant ou des urgences. La présence d'un symptôme de complication peut nécessiter une prise en charge hospitalière avec la réalisation d'une ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien). L'analyse de ce liquide en laboratoire (aspect, nombre et type de cellules, biochimie, examen bactériologique direct et culture) confirmera le diagnostic de la méningite et déterminera le germe en cause. Parallèlement, une prise de sang sera faite et mise en hémoculture, une méthode destinée à établir le diagnostic biologique et étiologique de la présence de micro organismes dans le sang.

En cas de suspicion d'une bactériémie ou d'une septicémie, on réalise une prise de sang qui sera mise en hémoculture afin de déterminer la présence de bactéries infectieuses.

Traitement

Le traitement dépend du type d'infection :

En cas de pneumonie : le traitement nécessite l'utilisation d'antibiotiques afin d'éliminer la bactérie responsable de l'infection. Généralement, on utilise en première intention l'amoxicilline, ou la spiramycine ou la pristinamycine. Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de quelques jours, le médecin pourra être amené à changer d'antibiotique. Pour atténuer la fièvre, le médecin peut prescrire du paracétamol.

En cas d'otite : le recours aux antibiotiques est nécessaire si l'enfant a moins de 2 ans et si l'otite est purulente et douloureuse. Le médecin prescrira alors de l'amoxicilline (en association avec l'acide clavulanique si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 4 jours ou si l'otite purulente est accompagnée d'une conjonctivite). Si l'otite est congestive et si l'enfant a plus de 2 ans, la prise d'antibiotiques n'est pas utile. Pour améliorer le confort de l'enfant, le médecin peut prescrire un antalgique-antipyrétique (traitement pour soulager la fièvre).

En cas de sinusite : le traitement d'une sinusite bactérienne repose en sur l'utilisation de l'amoxicilline (antibiotique pris par voie orale) chez l'enfant et chez l'adulte.

Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 3-4 jours, l'amoxicilline doit être prise en association avec l'acide clavulanique, un bêta-lactamine.

En cas de méningite : la méningite bactérienne exige un traitement antibiotique urgent. Le traitement est fait lors d'une hospitalisation. Le médecin met en place un premier traitement antibiotique en urgence après l'examen clinique, la prise de sang et la ponction lombaire, qui peut comporter plusieurs antibiotiques selon la sensibilité aux germes et à la résistance aux différents antibiotiques. Le traitement dure entre 1 et 3 semaines.

En cas de bactériémie ou de septicémie : le traitement repose sur l'utilisation d'antibiotiques (oxacilline, cloxacilline, vancomycine...) dont le type et la durée dépendent de plusieurs paramètres (localisations secondaires, porte d'entrée du sepsis, antécédents médicaux du patient, éventuelles pathologies chroniques, évolution clinique et microbiologique, âge du patient, allergies, résultat de l'antibiogramme...).

Vaccin contre le pneumocoque

pour prévenir l'infection par un pneumocoque : Prevenar 13®, Pneumovax®, Vaxneuvance®, Prevenar 20® (remboursés à 65% par l'Assurance maladie). Le vaccin pneumococcique est obligatoire pour les bébés nés depuis le 1er janvier 2018 avec 3 doses de vaccin à l'âge de 2, 4 et 11 mois. La vaccination est ensuite recommandée mais non obligatoire à partir de l'âge de 2 ans, pour les personnes à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque, quel que soit l'âge :

personnes immunodéprimées ou atteintes de syndrome néphrotique ;

personnes porteuses d'une maladie prédisposant à la survenue d'infections invasives à pneumocoque :

maladie du cœur, insuffisance cardiaque ;

insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème, asthme sévère, mucoviscidose ; insuffisance rénale ; maladie chronique du foie ; diabète ; brèche ostéoméningée, implant cochléaire ou candidats a une implantation cochléaire drépanocytose.

La vaccination peut être réalisée chez le médecin en cabinet de ville, en pharmacie, à l'hôpital ou en PMI (pour les enfants jusqu'à 6 ans), ou dans un laboratoire de biologie médicale. Elle peut également être réalisée dans un centre de vaccination public.

Dans ce cas, la prescription, la délivrance du vaccin et la vaccination s'effectuent sur place.







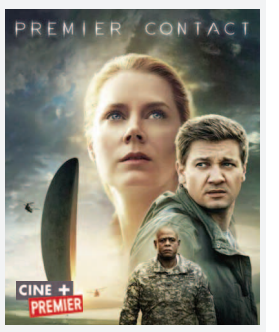






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Football : Ligue des Nations UEFA — TF1
Croatie / France

21h05 Magazine d'information — 2
Envoyé spécial

21h00 Jeu (2025 - France) — 6
Pékin express

21h05 Série policière Grande-Bretagne - 2024 — CANAL+
Dope Girls

20h50 Cinéma — W9
France - 2023
Une zone à défendre

20h50 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Finlande 2022
Sisu : de l'or et du sang

21h05 Téléréalité — 6ter
France - 2025
Les reines de la route

21h00 Cinéma - Etats-Unis - Canada 2016 — CINE+ PREMIER
Premier contact

21h10 Drame France - 2007 — CINE+ Émotion
Ceux qui restent

21h00 Thriller Suède - Norvège - 2023 — CINE+ CINEMA
Menace au sommet

20h50 Cinéma — CANAL+ family
France - 1985
Le Mariage du siècle

21h15 Comédie dramatique — TMC
Etats-Unis - 1994
Forrest Gump

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série politique (France - 2018)
Saison 2 épisode 1/2

Baron Noir

Libéré de prison, Philippe Rickwaert doit se mettre en retrait de la campagne présidentielle de la candidate du Parti socialiste, Amélie Dorendeu. Celle-ci fait des choix très éloignés des idéaux de la gauche, compromettant son élection. De son côté, le candidat du Front national grappille des voix... Philippe Rickwaert fait bientôt la connaissance de Cyril Balsa, un jeune député. Ce dernier rencontre de plus en plus d'écho à l'Assemblée nationale et ses idées semblent en phase avec celles de l'ancien député-maire de Dunkerque (Hauts-de-France).

22h55

Découvertes (France - 2022)

Jérôme, les yeux dans le bleu

Spécialiste des mers, des océans et des fleuves, Jérôme Delafosse et son équipe parcourent le monde pour aller à la rencontre des hommes et des femmes dont l'existence dépend de d'un lac, d'un fleuve, d'une rivière ou encore de la mer. Le globe-trotteur donne ainsi à voir des peuples qui vivent depuis plusieurs générations en harmonie avec leur environnement naturel et qui le traitent avec un grand respect. L'occasion pour Jérôme de découvrir une biodiversité, des espèces endémiques de la faune ou de la flore et de les porter à la connaissance du plus grand nombre.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	04:58	05:03	05:18	05:14	05:25	05:30	05:33
Dohr	12:36	12:41	12:55	12:46	13:02	13:07	13:10
Açr	16:03	16:08	16:22	16:13	16:29	16:34	16:37
Maghrib	18:41	18:45	19:00	18:50	19:07	19:11	19:14
Icha	20:05	20:09	20:23	20:09	20:30	20:34	20:37

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8145 – JEUDI 20 MARS 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	16°
Oran	29°	17°
Constantine	27°	8°
Ouargla	29°	16°

POLITIQUE TARIFAIRE DE DONALD TRUMP

UN NŒUD COULANT POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

Depuis son entrée en fonction en janvier dernier, le président américain Donald Trump a repris le flambeau de l'hostilité en mettant en œuvre de nouvelles restrictions commerciales contre de nombreux pays dont la Chine, l'Union européenne, le Mexique et le Canada. Alors que la Chine plaide pour un partenariat équilibré et un système commercial mondial juste et équitable, la nouvelle administration américaine revoit à la hausse les tarifs douaniers, mettant ainsi en péril l'économie mondiale.



L'économie mondiale en péril.

Tout récemment, des droits de douane de 20 % ont été ajoutés à toutes les importations en provenance de Chine et de nouvelles restrictions technologiques ont été imposées dans le cadre de la politique d'investissement America First (l'Amérique d'abord), de 25 % sur l'ensemble de leurs importations d'acier et d'aluminium européens, ainsi que de 25 % sur la majorité des importations du Canada et du Mexique. Ce n'est pas la première fois que Washington s'en prenne à la Chine, un pays qui enregistre des croissances en hausse, depuis le désastre planétaire du Covid-19, menaçant, au demeurant, l'hégémonie américaine. Les sanctions tarifaires avaient débuté en 2017 avec des hausses de 10% sur les produits chinois avant d'atteindre les niveaux actuels, mais la Chine a fait preuve de résilience en imposants des mesures réciproques.

La guerre commerciale que vient de déclarer Donald Trump fera mal à ses voisins canadiens et mexicains, mais aussi à son propre pays et au reste du monde, prévient l'OCDE. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a révisé à la baisse, lundi 17 mars, ses prévisions de croissance économique pour les deux prochaines années au Canada en même temps qu'elle y a relevé ses projections d'inflation. Au lieu d'une augmentation du tiers du rythme d'expansion économique, de 1,5 % l'an dernier à 2,2 % cette année, les experts du forum des pays développés ne s'attendent pas mieux désormais qu'à un recul de moitié, à seulement 0,7 % en 2025. Comme l'année suivante ne sera vraisemblablement pas plus brillante, ils ont là aussi revu à la baisse les attentes qu'ils avaient encore au mois de décembre, de 2,2 %, à un autre décevant 0,7 %.

Ces mesures ont également fait chavirer la bourse de Wall Street. Les marchés ont reculé aux Etats-Unis après les embellies de la victoire électorale. La chute de Wall Street a atteint un nouveau point bas jeudi 13 mars de plus de 10 % en dessous de son record, qui avait été établi en février. Au cours de cette période, quelque 5000 milliards de dollars ont été effacés de la capitalisation boursière totale. Les estimations de croissance sont revues à la baisse, la Réserve fédérale d'Atlanta avertissant que les États-Unis pourraient connaître une contraction de plus de 2 % au cours du premier trimestre.

A l'intérieur des Etats-Unis, la guerre des tarifs douaniers sème le chaos dans de larges pans de l'industrie qui ne savent pas ce qui va se passer d'un jour à l'autre, sans parler d'entreprendre une planification à plus long terme. L'objectif déclaré du régime Trump est de forcer les entreprises à localiser leurs activités aux États-Unis.

Mais l'irrationalité économique de cette perspective dans un monde où la production est mondialisée a mis en évidence les limites de cette politique. Les acteurs économiques osent poser la question : quel est le but de cette politique alors que, depuis 80 ans, le développement des échanges commerciaux a accompagné et accéléré l'enrichissement des grandes économies, en particulier dans le cas des Etats-Unis soucieux de forger des outils multilatéraux à leur avantage quelque soient les dégâts subis par tous les pays y compris les alliés de Washington.

L'AFRIQUE MENACÉE

Les analystes africains ont donc évalué les risques encourus par le continent dans ce qui pourrait être une période de turbulences pour l'économie mondiale.

Le Nigeria, le Kenya, le Ghana, l'Angola et l'Afrique du Sud figurent parmi les principaux partenaires commerciaux des États-Unis en Afrique, avec un important commerce bilatéral de biens et de services.

Selon l'Office of the US Trade Representative, en 2024, les importations américaines de biens en provenance d'Afrique du Sud ont totalisé 14,8 milliards de dollars, avec des produits tels que des perles, des pierres précieuses et des métaux en provenance d'Afrique du Sud. D'autres produits comme l'or, le cacao, l'uranium, l'aluminium, le fer et l'acier provenaient d'autres pays africains comme le Ghana, la Côte d'Ivoire, la Gambie et le Sénégal.

La même année, le pays le plus peuplé d'Afrique a exporté pour plus de 4,8 milliards de dollars de marchandises vers les États-Unis, notamment du pétrole brut, du cacao et des aliments pour animaux, tandis qu'il a importé des véhicules, des machines et du pétrole raffiné en provenance du géant économique. Ces volumes d'échanges pourraient chuter drastiquement si le train des tarifs douaniers du président Trump s'arrêtait sur ses partenaires commerciaux africains.

En attendant l'annonce d'avantage de mesures de rétorsion à l'encontre de l'Union Européenne sur le chapitre des vins, c'est bien l'affrontement avec la Chine qui promet d'être le plus complexe. A Pékin, ces derniers jours, le Parti communiste a tenu ses deux Assemblées annuelles, l'occasion de souligner par contraste le besoin de stabilité des échanges et d'annoncer un objectif de croissance à 5%. C'est le moment choisi par la Maison Blanche pour déclencher une nouvelle hausse de 10% des droits de douane sur les importations de produits chinois, s'ajoutant à une première salve du même montant le mois dernier. Réponse du berger à la bergère, Pékin, a imposé de nouveaux tarifs à partir de lundi 17 mars sur tout un éventail de produits agricoles américains.

Face à la ténacité chinoise, Washington laisse, néanmoins, la porte ouverte à un dialogue avec Pékin. Un sommet entre Xi Jinping et Donald Trump est envisagé en juin prochain pour dégoupiller la crise. Faute de quoi, l'obstination américaine dans la voie tarifaire se transformerait, préviennent de nombreux experts, en un nœud coulant pour le locataire de la Maison Blanche.

Slimane Ould Brahim



CRASH D'UN AVION MILITAIRE À ADRAR

Décès en martyr du pilote Bekkouche Nasr

UN AVION de chasse militaire s'est écrasé, hier, près de la région d'Aoulf, dans la wilaya d'Adrar, située dans la 3e Région militaire. Cet accident tragique a causé la mort du pilote, le colonel-major Bekkouche Nasr, qui a succombé à ses blessures. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Aux alentours de la région d'Aoulef dans la wilaya d'Adrar, un avion de chasse de l'ANP s'est écrasé lors d'une mission d'entraînement programmée, entraînant la mort du lieutenant-colonel Bekkouche Nasr», a ajouté le même communiqué.

Suite à ce drame, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exprimé ses profondes condoléances à la famille du défunt et à l'Armée nationale populaire, rendant hommage à la bravoure du pilote. En tant que Chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Tebboune a évoqué le martyr de Bekkouche Nasr, tout en saluant son engagement sans faille envers son pays.

Le chef de l'Etat a également prié pour que «Dieu Tout-Puissant accorde Son pardon et Sa miséricorde au défunt en ces jours bénis du mois sacré du Ramadhan, et qu'il l'admette dans le paradis éternel. Il a, par ailleurs, exprimé son soutien à la famille du lieutenant-colonel, leur souhaitant patience et réconfort dans cette épreuve difficile».

Le général de Corps d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a lui aussi exprimé ses «condoléances les plus sincères».

Dans un message de soutien à la famille du défunt, il a présenté, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des membres de l'ANP, ses plus profondes condoléances et sa compassion à la famille du martyr et à ses proches, leur souhaitant patience et résilience dans cette épreuve douloureuse. Il a également prié Dieu Tout-Puissant pour qu'Il accorde au défunt Sa miséricorde et l'accueille dans Son vaste Paradis.

À la suite de l'incident, le chef d'état-major a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie afin de déterminer les causes et les circonstances exactes de ce tragique accident. L'Armée nationale populaire met tout en œuvre pour éclaircir cet événement et garantir la sécurité de ses pilotes et de ses équipements.

Le colonel-major Bekkouche Nasr, un homme de devoir et de professionnalisme, laisse derrière lui un héritage de service et de sacrifice pour son pays. Ses collègues et ses proches se souviendront de lui comme d'un pilote exceptionnel qui a sacrifié sa vie pour la défense de la patrie.

M. B.